

LICENCE 2
SCIENCES DE L'ÉDUCATION

ANNEE UNIVERSITAIRE
2019-2020

SOMMAIRE

I. Présentation de la licence	4
A. Le département Sciences de l'éducation	4
B. Les enseignants-chercheurs et leurs thématiques de recherche	5
C. Objectifs de la Licence	9
D. Schéma général des études universitaires (LMD)	9
E. Poursuite d'études et débouchés professionnels	10
II. Organisation du Cours	11
A. Structure de la Licence	11
B. Répartition par année	13
C. Stage de « découverte » et stage « d'observation »	16
D. Projet tutoré en L2	16
E. EC Libres	16
F. Journée « Avenirs »	17
G. Appui orthographique : « Projet Voltaire »	17
III. Formalités administratives et pédagogiques	18
A. Conditions d'accès	18
B. Inscriptions pédagogiques web	18
C. Formats de cours proposés	19
D. Modalités de contrôle des connaissances	19
E. Règles de validation du contrôle des connaissances	20
F. Modalités de passage en L2 et en L3	20
G. Délivrance des diplômes	21
H. Durée des études	22
I. Avertissement sur le plagiat	22
J. Inscription aux enseignements transversaux	23
IV. Informations pratiques.....	28
A. Moodle	28
B. Espace numérique « mon ep8 » (ENT)	29
C. Le SCUIO IP	29
D. Salle informatique en libre-service	30

E.	Service social étudiant du CROUS	30
F.	Relations internationales	31
G.	Services d'Action culturelle et artistique (ACA)	31
V.	Mémo étudiant.....	32
A.	A lire	32
B.	A faire	32
C.	Pour contacter les enseignants	32
I.	Présentation détaillée des enseignements (EC)	33
A.	Présentation par semestre	33
B.	UE de majeure Sciences de l'éducation	34
C.	UE Découverte des champs de pratiques	47
D.	EC Transversaux	64
E.	Récapitulatif Licence 2	70

I. Présentation de la licence

A. Le département Sciences de l'éducation

Responsable de la Licence

Mej HILBOLD

mej.hibold02@univ-paris8.fr

Responsable Licence 1

Mej HILBOLD

mej.hibold02@univ-paris8.fr

Responsables de la Licence 2

Florence ELOY

florence.elay@univ-paris8.fr

Cintia INDARRAMENDI

cindarramendi@gmail.com

Responsables de la Licence 3

Nicole BLONDEAU

nicole.blondeau@wanadoo.fr

Delphine LEROY

delphine.leroy05@univ-paris8.fr

Coordination des secrétariats du département des Sciences de l'éducation

Mérick BORES

01.49.40.66.54

respSDE@univ-paris8.fr

Secrétariat de la Licence

Maggy WILFRID

01.49.40.66.84

lsde@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	Pas d'accueil	14h00 - 16h00
Mardi	9h00 - 12h30	14h00 - 16h00
Mercredi	Pas d'accueil	14h00 - 16h00
Jeudi	Pas d'accueil	14h00 - 16h00
Vendredi	9h00 - 12h30	Pas d'accueil

Directeur de l'UFR Sciences de l'éducation

Jean-Christophe COFFIN

01.49.40.66.51

Jean-christophe.coffin@univ-paris8.fr

Responsable administrative et financière de l'UFR Sciences de l'éducation

Pauline LEROUGE

01.49.40.66.50

pauline.lerouge@univ-paris8.fr

Sites internet

Université Paris 8 : <http://www.univ-paris8.fr>

UFR SEPF : www.ufr-sepf.univ-paris8.fr

B. Les enseignants-chercheurs et leurs thématiques de recherche

Les enseignants tiennent une permanence sur RDV pour accueillir et orienter les étudiants. Prendre contact par mail.

Enseignant	Statut	Thèmes de recherche
BELHACHEMI Faouzia faouzia.belhachemi@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Anthropologie Méditerranée-Sahara-Sahel, mémoire, identités, savoirs, savoir-faire.
BLANCHARD Véronique blanchvero@free.fr	Formatrice à l'ENPJJ	Histoire de la justice des enfants, en particulier histoire de la déviance et délinquance des jeunes filles.
BLONDEAU Nicole nicole.blondeau@wanadoo.fr	Maître de conférences	Dispositifs de recherche-action/pédagogie de projet/pédagogies alternatives Scolarisation des élèves allophones. Migrations, intermulticulturalité, reconfigurations identitaires. Littératures francophones et apprentissage du FLE/FLS. Biographisations langagières.
BONNERY Stéphane stephane.bonnery@univ-paris8.fr	Professeur	Sociologie des inégalités scolaires. Dispositifs pédagogiques, influences sociales et activité des élèves (de l'école à l'université). Enfance (ou jeunesse) et culture dans la famille, la scolarité, le groupe de pairs (littérature de jeunesse, musique, etc.).
BOURDAIS Cécile Cecile.bourdais@univ-paris8.fr	Maître de conférences en psychologie	Maître de Conférences en Psychologie, UFR Psychologie. Laboratoire CHArt "Cognitions Humaine et Artificielle"
BOUSSION Samuel samuel.boussion@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Histoire de l'éducation spécialisée (institutions, acteurs, pratiques professionnelles).
CAILLE Christine chrstncaille@aol.com	Doctorante	Axes de recherches portant sur les dispositifs des pédagogies nouvelles, les écritures impliquées, la correspondance pédagogique en formation.
CHAAR Nada nada.chaar@outlook.fr	PRAG	Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.
CHEKKAR Youcef chekaryoucef@yahoo.fr	Doctorant	Pratiques et usages du cinéma dans le contexte algérien ; Histoire, mémoire et récits dans le contexte algérien ; Cultures alternatives, productions visuelles dans le contexte algérien ; Education tout au long de la vie ; Épistémologie du sud, pédagogies décoloniales
CHICHARRO SAITO Gladys gladys.chicharro-saito@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Anthropologie, politique de l'enfant unique en Chine et nouvelles structures familiales Parentalité. Liens et tensions éducation familiale / scolaire. Cultures enfantines et de jeunesse, notamment : les pratiques d'écriture liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (blogs, messageries instantanées, etc.).
COFFIN Jean-Christophe Jean-christophe.coffin@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Historien, maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8

COLOMBE Rachel rachel.colombe@gmail.com	Doctorante en sciences de l'éducation et études de genre	Thèmes de recherche : Genre, adolescence, psychiatrie infanto-juvénile, politiques de santé mentale, construction des normes sexuelles.
DE LAJONQUIERE Léandro leandro.de-lajonquiere@univ-Paris8.fr	Professeur	Lecture psychanalytique de l'éducation (familiale et scolaire) et de la formation.
DELARUE Catherine catherine.delarue-breton@univ-rouen.fr	Professeure	Description formelle du dialogue scolaire, appropriation des discours attendus, à l'oral et à l'écrit, en contexte scolaire et universitaire ; étude des supports d'apprentissages scolaires et inégalités.
DEULCEUX Sandrine sandrinedeulceux57@hotmail.com	Docteure en SDE	La thématique de recherche porte sur les notions d'émancipation et d'épanouissement, à partir de récits de vie d'étudiants en reprise d'études.
DUCHEMIN Valentin valentinduchemin3@gmail.com	Doctorant	Du laboratoire Centre interdisciplinaire de recherche « culture, éducation, formation, travail » (CIRCEFT)
ELOY Florence florence.elay@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Culture scolaire, cultures juvéniles, pratiques enseignantes, inégalités face à l'école et la culture, éducation artistique et culturelle.
GABARRON GARCIA Florent florent.gabarron-garcia@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Psychanalyste et psychologue
GARDET Mathias mathias.gardet@univ-paris8.fr	Professeur	Protection de l'enfance et de l'adolescence, éducation spéciale ou spécialisée.
GAVARINI Laurence lgavarini@univ-paris8.fr	Professeure	Psychanalyse, sociologie de l'enfance et de la famille. Approches cliniques du Sujet et des institutions, du genre et de la construction de l'identité sexuée, analyse des pratiques.
GEFFARD Patrick patrick.geffard@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Approches institutionnelles dans les situations d'enseignement ou de formation ; dispositifs d'élaboration de la pratique professionnelle ; dimension groupale et démarche clinique d'orientation psychanalytique.
GUENIF Nacira ngs39@hotmail.fr	Professeure	Anthropologie visuelle, questions de migration et de minorité, relations familiales et intergénérationnelles, constructions identitaires, processus d'individuation, trans/nationalité, rapports sociaux inégalitaires, ethnicité, race et genre, approche du pouvoir croisant épistémologies situées et études postcoloniales appliquée aux domaines européen, nord/africain et aux Suds.
HILBOLD Mej mej.hilbold02@univ-paris8.fr	Maitre de conférences	Les relations de pouvoir au sein des équipes éducatives ; les mécanismes identitaires à l'œuvre chez les professionnels de la petite enfance ; méthodologie clinique d'orientation psychanalytique.
HUNYADI Marie-Elise marie-elise.hunyadi@hotmail.com	ATER	Ses recherches portent sur l'histoire de l'éducation des filles et des femmes, des mouvements internationaux féministes, de l'orientation professionnelle, du logement étudiant, et des migrations internationales étudiantes.

INDARRAMENDI Cintia cindarramendi@gmail.com	Maitre de conférences	Sociologie de l'éducation ; politiques de lutte contre les inégalités éducatives et scolaires ; processus d'appropriation et de traduction des politiques éducatives à différents niveaux des systèmes éducatifs ; comparaison internationale ; Amérique Latine.
KAKPO Séverine severinekakpo@gmail.com	Maître de conférences	Sociologie de l'éducation, accompagnement scolaire, pratiques didactiques familiales, milieux populaires.
KOLEBKA Hélène helene.kolebka@gmail.com	Doctorante	Professeur des écoles et doctorante en Sciences de l'éducation dans l'axe clinique.
LAFFITTE Pierre Johan pjlaffitte@almageste.net	Maître de conférences	Maître de conférences HDR en sciences du langage. Codirecteur du laboratoire Experice. Sémioticien, travaille autour des questions de sens (sciences humaines, psychanalyse, philosophie), en coopération avec les praticiens de différents champs (éducatif, psychiatrique, médical, social, artistique, juridique).
LE GRAND Jean-Louis lg@univ-paris8.fr	Professeur	Formation des adultes, éducation populaire, université populaire, écoformations, recherche-actions de praticiens-chercheurs, approches internationales de l'éducation tout au long de la vie, philosophies de la critique en éducation, parcours étudiants, autoformations et autodidaxies, histoires de vie.
LE ROY Caroline caroline.le-roy@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Clinique d'orientation psychanalytique et socio-clinique en Sciences de l'éducation Réseau et partenariat ; clinique du cadre pédagogique ; rapport au savoir et à l'expérience des jeunes et adultes : processus psychiques originaires, relation éducative et transmission.
LEMETRE Claire claire.lemetre@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Sociologie de l'éducation, choix scolaires, diplômes, enseignement supérieur, éducation artistique et culturelle, théâtre.
LEROY Delphine delphine.leroy05@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Littératies, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, apprentissages hybrides, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche, éducation tout au long de la vie.
LESOURD Francis lesourd1@orange.fr	Maître de conférences	Recherche sur l'approche plurielle des temporalités éducatives, des tournants de vie, de l'éducation pour la santé.
LOTTE Anais anais.lotte@gmail.com		Psychologue, chargée d'enseignements Université Paris 8
MACEDO Monica monica.goncalves-macedo@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Maîtrise de l'information et technologies numériques, e-learning, communication scientifique publique, ergonomie des documents numériques.
MOREAU Didier didier.moreauparis8@gmail.com	Professeur	Philosophie de l'éducation, éthique de l'éducation, éducation tout au long de la vie, histoire des idées pédagogiques.
MORISSE Martine martine.morisse@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Recherche sur l'écriture, les pratiques ordinaires d'écriture, les liens entre écriture et réflexivité, écriture et professionnalisation, dans les milieux professionnels, l'éducation populaire, la formation

		des adultes, la VAE (validation des acquis de l'expérience).
NICOLAS LE STRAT Pascal pascal.nicolas-lestrat@orange.fr	Professeur	Laboratoire expérice, Action collective et travail du commun (expérimentation, Co création, microlitiques). Intervention sociale et action artistique
NGO MBOUS Léocadie mbousleo@outlook.fr	Doctorante	Les recherches portent sur les problématiques d'éducation à la santé pour des publics jeunes et sensibles. Thématiques travaillées: Préventions santé, résistance à l'éducation à la santé, promotion de la santé et pédagogies critiques en matière de santé.
PAGNIER Thierry thierry.pagnier@u-pec.fr	Maître de conférences	Normes et variation linguistiques et langagières (oral, écrit) ; description formelle du dialogue scolaire ; étude des supports d'apprentissages scolaires et inégalités
PIRONE Ilaria ilaria.pirone@univ-paris8.fr	Maître de conférences	La place de l'enfant et de l'adolescent dans les pratiques éducatives ; le passage adolescent dans notre contemporanéité ; le décrochage scolaire ; perspectives psychanalytiques en éducation.
POTOLIA-OMRANE Anthippi anthippi.potolia@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Technologies et l'Information et de la Communication (TIC) et éducation, dispositifs d'apprentissage hybrides, autoformations, auto apprentissages, apprentissages en autonomie, discours médiatiques, vulgarisation scientifique, éducation et communication interculturelles, apprentissages et réflexivité, biographies langagières.
RABINE Amélie amelie.rabine@gmail.com	Doctorante	Histoire de la déviance féminine après 1945, écritures ordinaires et discours autobiographique, femmes, genre, enfermement.
RIVIERE Antoine antoine.riviere05@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Histoire de l'assistance à l'enfance et de l'abandon d'enfants ; histoire des femmes, de la famille et du genre ; histoire de l'État, des politiques sociales et familiales.
SANCHEZ CARO Carmen carmenalafac@gmail.com	Doctorante	Doctorante en Sciences de l'éducation. Ses recherches privilégient une approche pragmatique sur l'éducation et le soin des jeunes enfants, les discours internationaux et les politiques publiques de l'enfance.
SCHAEPELYNCK Valentin valentin.skaplink@gmail.com	Maitre de conférences	L'analyse institutionnelle, l'enquête et l'intervention institutionnelle, la notion d'enquête en sciences sociales, les critiques de l'institution psychiatrique et de l'institution scolaire, la psychothérapie institutionnelle, la pédagogie institutionnelle, les concepts d'institution et de dispositif, l'histoire des formes de la recherche-action et de la sociologie d'intervention.
SCHOM Anne-Clémence ac.schom@gmail.com	Docteure en psychologie	Les recherches proposent d'étudier et d'explorer ce qui persiste, survit de l'institution au quotidien dans les établissements et dispositifs de soin et de travail social.
VINEL Elise elise.vinel@univ-paris8.fr	Maître de conférences	apprentissages des élèves ; enseignement ; pratiques langagières ; littérature ; interactions ; école maternelle.

C. Objectifs de la Licence

La formation en licence de Sciences de l'éducation se veut généraliste, dans l'optique d'un cursus de 1er cycle, afin de permettre aux étudiants de comprendre les phénomènes, les processus, les acteurs et institutions en jeu dans le champ de l'éducation. Elle constitue une entrée en matière en Sciences humaines et sociales, auxquelles sont rattachées les Sciences de l'éducation. Les étudiants sont amenés à connaître progressivement différentes approches en Sciences humaines et sociales appliquées à l'éducation, pensées comme des initiations et des repérages à la fois aux méthodes et champs mobilisés par les disciplines (anthropologie, histoire, philosophie, psychanalyse, psychologie, sociologie, etc.), comme au champ propre aux Sciences de l'éducation.

La licence de Sciences de l'éducation développe une assise de connaissances puisées dans différentes approches méthodologiques et vise à former l'ouverture d'esprit, le regard critique en même temps que les capacités d'abstraction. Elle initie à l'argumentation, à la synthèse, à la lecture d'écrits théoriques et de sources écrites, voire à d'autres supports (audio-visuels par exemple), ainsi qu'à la restitution, sous forme de travaux écrits ou d'exposés oraux. La formation, en trois années, construit des compétences transversales d'analyse, de compréhension et de réalisation de projet. Elle permet aussi l'acquisition de connaissances en matière de technologies de l'information et de communication et de langue étrangère.

Plus profondément enfin, la licence de Sciences de l'éducation a pour but de mieux accompagner les étudiants dans leur rapport au savoir et, de ce fait, de faciliter leur réussite.

D. Schéma général des études universitaires (LMD)

Depuis 2004, l'Université française est entrée dans le système LMD.

L: Licence (BAC + 3)

M: Master (BAC + 5)

D: Doctorat (BAC + 8)

La licence regroupe les trois premières années d'études universitaires : Licence 1 (L1), Licence 2 (L2) et Licence 3 (L3). Chaque année universitaire est composée de deux semestres : le niveau L1 est composé des semestres S1 et S2, le niveau L2 des semestres S3 et S4 et le niveau L3 des semestres S5 et S6. La licence comprend ainsi six semestres.

Chaque semestre est crédité de 30 crédits européens capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis lorsqu'ils sont obtenus : avec une note de 10 et plus). Ces crédits européens sont appelés ECTS, sigle de *European Credits Transfer System*. La licence de Sciences de l'éducation totalise ainsi 180 ECTS. Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre, en France et à l'étranger à condition de s'inscrire dans la même licence ou dans une licence équivalente.

Un Élément Constitutif (EC) est un cours semestriel de 39 heures. Une Unité d'Enseignement (UE) regroupe plusieurs EC dont les notes se compensent.

E. Poursuite d'études et débouchés professionnels

Les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études pourront candidater dans le master proposé par notre département ou bien dans les nombreux autres masters recherche ou professionnel de sciences humaines et sociales, suivant les conditions d'entrée dans le diplôme.

Ils pourront également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation et de l'animation. La licence Sciences de l'éducation est notamment une bonne préparation aux métiers de l'enseignement, particulièrement pour les candidats au professorat des écoles (1^{er} degré), pour ceux qui se destinent au métier de conseiller principal d'éducation (CPE), pour ceux qui souhaitent se préparer au CAPES (second degré). Dans ce dernier cas, la licence de Sciences de l'éducation peut être pensée comme un complément de formation.

Les étudiants qui le souhaitent pourront également se présenter à des concours dans les métiers du social (assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur PJJ, etc.) ainsi qu'à des concours de la fonction publique d'État ou territoriale.

Plus largement, la formation prépare aux métiers qui se situent au croisement des champs de l'éducation, de la formation et du social, de la santé (comme les métiers du soin, de l'accompagnement, de l'aide à la personne, de la petite enfance), de la médiation, de l'animation, de l'éducation populaire, de la formation linguistique auprès de publics migrants adultes.

II. Organisation du Cours

A. Structure de la Licence

La licence de Sciences de l'éducation est organisée autour de trois composantes :

- Majeure de Sciences de l'éducation,
- Mineure,
- Des EC transversaux.

Chaque semestre est constitué d'une UE de « majeure » en Sciences de l'éducation, d'une UE de « mineure » d'EC transversaux.

- **Les UE de « majeure »**

Dans les UE de majeure, les étudiants suivent et valident des enseignements portant sur la méthodologie du travail universitaire, ainsi que sur les savoirs fondamentaux de la discipline, s'appuyant sur les approches proposées par l'histoire des éducations, la sociologie de l'éducation au premier semestre, la philosophie de l'éducation, l'anthropologie de l'éducation, et les approches psychologique et psychanalytique de l'éducation, au second.

- **Les UE de « découverte » (L1) et de « mineure » (à partir de la L2)**

Dans les UE de mineure, les étudiants choisissent un ou des parcours spécifiques appelés « champs de pratiques » qui ont un objectif de préprofessionnalisation. Ces UE de mineure sont proposées à partir de la L2. En L1, les étudiants découvrent les différents champs de pratiques *via* les EC de « découverte » qu'ils auront choisis.

- **3 champs de pratiques en L2**

CP1 Ecole et enseignement

CP2 Education, action sociale et soin

CP3 Intervention sociale, formation et éducation numérique

- **4 champs de pratiques en L3**

CP1 Ecole et enseignement

CP2 Education, action sociale et soin

CP3 Intervention sociale, formation et éducation numérique

CP4 Formation linguistique et culturelle des migrants

Pour valider la mineure, il faut obtenir 24 ECTS :

- 12 ECTS, c'est-à-dire 2 cours (EC) en L2 (6 ECTS au semestre 3 et 6 ECTS au semestre 4)
- 12 ECTS, c'est-à-dire 2 cours (EC) en L3 (6 ECTS au semestre 5 et 6 ECTS au semestre 6)

Les étudiants ont également la possibilité de choisir une mineure « externe » dans un autre département de l'Université Paris 8, notamment parmi les quatre départements suivants :

- Science du Langage
- Histoire

- Psychologie
- Sociologie/Anthropologie

En L1, les étudiants peuvent choisir, s'ils le souhaitent des EC de « découverte » qui sont proposés par ces mêmes départements.

Dans tous les cas, les étudiants doivent s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés (voir les procédures d'inscription dans les enseignements transversaux p. 25

- **Les UE d'EC transversaux**

Les EC transversaux visent à favoriser la réussite des étudiants et constituent une aide à leur professionnalisation (cf. p.25)

B. Répartition par année

LICENCE 1

SEMESTRE 1

UE 1 - Introduction aux Sciences de l'éducation (1) 3 EC obligatoires / 20 ECTS

- Introduction à l'histoire des éducations : Histoire des éducations dans et hors l'école (7 ECTS)
- Introduction à la sociologie de l'éducation : la socialisation (7 ECTS)
- Devenir étudiant à l'Université (6 ECTS)

UE 2 - Découverte ou approfondissement disciplinaire (1) 2 EC à choisir / 6 ECTS

- Enseigner le langage à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) (3 ECTS)
- Enseigner l'éducation civique et l'histoire à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) (3 ECTS)
- Les rapports entre école et familles : une approche par l'étude de parcours scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Histoire et Clinique de la relation éducative et d'accompagnement dans le champ du travail social : regards croisés (Approche pluridisciplinaire d'une question éducative) **CP2** (3 ECTS)
- L'acte éducatif et pédagogique avec les adolescents **CP2** (3 ECTS)
- Apprendre à se former par l'expérience **CP3** (3 ECTS)
- Sémiologie de l'image et du son **CP3** (3 ECTS)
- EC Découverte hors département SDE (3 ECTS)

UE 3 - Entrée dans la vie universitaire (1) 1 EC obligatoire de 4 ECTS

- Préparation à l'EC « Compétences numériques » (inscription auprès du Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique)

SEMESTRE 2

UE 4 - Introduction aux Sciences de l'éducation (2) 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : penser les âges de la vie (9 ECTS)
- Approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent (9 ECTS)

UE 5 - Découverte ou approfondissement disciplinaire (2) 2 EC à choisir / 6 ECTS

- L'école maternelle : enjeux et finalités **CP1** (3 ECTS)
- Filles et garçons à l'école: prendre en compte le genre dans les pratiques enseignantes **CP1** (3 ECTS)
- Les « difficultés » des élèves : étude de situations d'enseignement et d'apprentissage **CP1** (3 ECTS)
- Pratiques de l'éducation nouvelle. **CP2** (3 ECTS)
- Accompagner l'enfant vers les savoirs: pédagogies et psychanalyse **CP2** (3 ECTS)
- Réflexions sur l'éducation inclusive – entre la politique et la psychanalyse **CP2** (3 ECTS)
- Médiations culturelles et ludiques **CP3** (3 ECTS)
- EC Découverte hors département SDE (3 ECTS)

UE 6 - Entrée dans la vie universitaire (2) 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Langue (3 ECTS)
- EC libre (3 ECTS)

LICENCE 2

SEMESTRE 3

UE 7 - Approches disciplinaires (1) 3 EC obligatoires / 18 ECTS

- La sociologie de l'éducation et ses enquêtes : questionner les idées reçues (7ECTS)
- Histoire des éducations : enfance et adolescences « irrégulières » XIX^{ème}-XX^{ème} siècles (7ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire en Sciences de l'éducation (4 ECTS)

UE 8 - Découverte des Champs de pratiques (1) 2 EC à choisir dans deux champs de pratique différents 6 ECTS

- Enseigner l'éducation civiques et l'histoire à l'école : enjeux et finalités (2) **CP1** (3ECTS)
- Les apprentissages de l'école maternelle **CP1** (3ECTS)
- Langage et inégalités d'apprentissage à l'école **CP1** (3ECTS)
- Les instituteurs et l'éducation spécialisée : pour quelle inclusion? **CP2** (3ECTS)
- L'enfant, le savoir et la connaissance **CP2** (3ECTS)
- Enfants, adolescents et pratique(s) de santé **CP3** (3 ECTS)

UE 9 - Projet personnel et professionnel (1) 2 EC obligatoires /6 ECTS

- Stage de découverte et note de stage (3 ECTS)
- EC de langue ou EC libre (3 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 10 - Approches disciplinaires (2) 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : questions éthiques, familles, genres, cultures (9ECTS)
- Psychologie/Psychanalyse et éducation - Le sujet dans l'acte éducatif (9ECTS)

UE 11 - Découverte des Champs de pratiques (2) 2 EC à choisir dans deux champs de pratique différents 6 ECTS

- Ecole et pratiques culturelles **CP1** (3ECTS)
- Sociologie des professeurs des écoles **CP1** (3ECTS)
- Ecole et éducation. A l'école de la République. Disciplines scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Le nouvel âge scolaire : dispositifs scolaires et métier d'enseignant **CP1** (3ECTS)
- Histoire de l'action sociale et associative d'aide aux étudiant.e.s (XIXe-XXe siècle) **CP2** (3ECTS)
- Histoire de l'éducation des enfants placés, de l'assistance publique à l'Aide sociale à l'enfance **CP2** (3ECTS)
- Education populaire et politique **CP3** (3ECTS)

UE 12 -Projet personnel et professionnel (2) 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Projet tutoré et dossier tutoré (3 ECTS)
- EC de langue ou EC libre (3 ECTS)

LICENCE 3

SEMESTRE 5

UE 13 - Approfondissements Disciplinaires 3 EC obligatoires / 18 ECTS

- Histoire des éducations : histoire de la médico-psycho-pédagogie XIX^{ème}-XX^{ème} siècles (7 ECTS)
- Sociologie de l'école (7 ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire (cours mutualisées et assurés par le département Com-Fle) (4 ECTS)

UE 14 - Repérages dans les champs de pratiques (1) 2 EC de à choisir dans un même champ de pratique ou dans deux champs de pratique différents – 6 ECTS

- Scolarisation des élèves allophones en France : penser les conditions de réussite **CP1** (3 ECTS)
- Approche sociologique des rapports entre école et familles **CP1** (3 ECTS)
- Approches institutionnelles. Institutions, groupes et collectifs. Quels dispositifs pour favoriser l'émergence de la singularité en situation groupale **CP2** (3 ECTS)
- Histoire de l'éducation des filles **CP2** (3 ECTS)
- Texte, lecture et éducation numérique **CP3** (3 ECTS)
- Analyse de discours et situations de travail **CP4** (3 ECTS)
- Entrée dans l'écrit à l'âge adulte **CP4** (3 ECTS)

UE 15 - Projet Personnel et Professionnel 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Langue (3 ECTS)
- EC de préparation au stage ; **au choix au semestre 5 ou au semestre 6** (3 ECTS)

SEMESTRE 6

UE 16 - Approfondissements Disciplinaires 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : politique de l'éducation : institutions et formes d'apprentissage (9 ECTS)
- Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : savoir, connaissance et construction subjective (9 ECTS)

UE 17 - Repérage dans les champs de pratiques (2) 2 EC à choisir dans un même champ de pratique ou dans deux champs de pratique différents / 6 ECTS

- Pratiques culturelles et réussite **CP1** (3 ECTS)
- Métiers de l'éducation : pratiques et pédagogies scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Politiques éducatives et inégalités **CP1** (3 ECTS)
- Enfance difficile : entre soin et éducation **CP2** (3 ECTS)
- Pourquoi et pour qui le travail social ? **CP2** (3 ECTS)
- Age & genre : articulation des rapports sociaux dans la production de la catégorie adolescente **CP2** (3 ECTS)
- Les pédagogies de l'émancipation **CP3** (3 ECTS)
- Illettrisme en question **CP3** (3 ECTS)
- Cultures éducatives et littératie **CP4** (3 ECTS)
- Politiques linguistiques à l'égard des migrants en France **CP4** (3 ECTS)

UE 18 - Projet Personnel et Professionnel 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- EC libre (3 ECTS)
- EC de stage et rapport de stage (3 ECTS)

C. Stage de « découverte » et stage « d'observation »

En Licence 2 et en Licence 3, les étudiants doivent, en plus de l'assistance aux cours, effectuer un stage :

- en L2, un stage de découverte qui fera l'objet d'une note de stage
- en L3, un stage d'observation qui fera l'objet d'un rapport de stage

L'objectif de ces stages est d'amener les étudiants à observer ce qui se joue sur le lieu du stage. Il s'agit d'interroger, en s'appuyant sur les outils de la recherche, les démarches mises en place par les intervenants (enseignants, travailleurs dans les domaines socio-éducatifs et la santé), auprès des populations avec lesquelles ils travaillent. Il est souhaitable que le lieu de stage de L3 soit différent de celui de L2, de façon à expérimenter différents milieux, afin de comprendre les transversalités entre terrains du social et de l'enseignement par exemple, mais aussi de permettre aux étudiants de parfaire leurs choix d'orientation.

Le stage de découverte, réalisé en L2, constitue une première immersion dans un champ professionnel ayant trait à l'éducation. D'une durée de 20 heures minimum, il donne lieu à un suivi individuel et collectif dans le cadre de l'UE 8. L'évaluation est basée sur la réalisation d'une note de stage.

En L3, le stage d'observation, d'une durée de 30 heures minimum, doit permettre aux étudiants de saisir les réalités éducatives de terrain, de théoriser les situations d'interventions et de pratiques, de s'initier à la recherche. Le stage se déroule dans une institution en lien avec le champ de pratiques dans lequel s'inscrivent les étudiants (école, centre de loisirs, foyer socio-éducatif, association, etc.). Un rapport de stage d'une dizaine de pages fera l'objet de l'évaluation. Le tuteur est un enseignant de l'un des EC suivis par l'étudiant du premier ou deuxième semestre dans le champ de pratiques choisi.

D. Projet tutoré en L2

Le projet tutoré permet aux étudiants de mieux cerner les métiers et les formations professionnelles qu'ils ont déjà identifiées au cours de leur cursus mais également de découvrir d'autres orientations possibles, qui peuvent par la suite constituer des possibilités de réorientation. Il est attendu des étudiants qu'ils mènent un projet personnalisé à partir de conférences et d'événements auxquels ils auront assisté au cours de l'année. Le projet tutoré, d'au moins dix pages, qui est encadré par un tuteur, donne lieu à une évaluation notée sur 20.

E. EC Libres

Les étudiants peuvent choisir leur EC libre parmi l'ensemble des EC proposés dans leur niveau de formation.

Ex : les étudiants de L1 peuvent choisir un EC libre parmi l'offre des EC de L1.

L'EC libre peut être également choisi parmi :

- les EC proposés par d'autres formations (psychologie, sociologie, sciences du langage, etc.),
- l'ensemble des EC transversaux mutualisés de l'établissement : sport, accompagnement du handicap, méthodologie, EC de langue française pour les étudiants non-francophones, etc.

Pour connaître l'offre des EC libres, l'étudiant doit se renseigner auprès des secrétariats des formations qui l'intéressent (cf. p. 25 au sujet des enseignements transversaux).

F. Journée « Avenirs »

Résolument tournée vers la variété de ce qui fait le champ de l'éducation, cette journée banalisée du vendredi 13 décembre 2019 se donne pour objectif de changer et élargir l'image des professions parfois méconnues qui prennent appui sur notre formation. Bien qu'il s'agisse de métiers d'avenir en constante réinvention, ils offrent de grandes possibilités d'emplois à visée d'émancipation sociale (éducation populaire, éducation à la citoyenneté mondiale, centres sociaux etc.) mais aussi tournés vers une amélioration de la qualité de vie des citoyens (métiers du soin, de l'accompagnement, etc.).

La Journée Avenirs permettra aux étudiants de la licence Sciences de l'éducation de découvrir des métiers, se projeter, interroger et poursuivre l'élaboration de leurs projets de parcours. Elle leur permettra également de découvrir les différents parcours de Master proposés par le département des Sciences de l'éducation, dans lesquels ils pourront poursuivre leur formation.

La journée s'articulera autour de différentes tables rondes synthétiques de 50 mn maximum auxquelles participeront des professionnels de différents champs des métiers de l'éducation et de la formation, animées par des étudiants en Master 2 et ponctuées par les échanges avec le public. Ces échanges s'organiseront à partir des quatre champs de pratiques identifiés de notre formation :

CP1 : Ecole et enseignement

CP2 : Education, action sociale et soin

CPE : Intervention sociale, formation et éducation numérique

CP4 : Formation linguistique et culturelle des migrants

Et de deux champs plus transversaux

- Education populaire et solidarités internationales
- Petite enfance

Elles mettront notamment en relief les expériences individuelles de professionnels et anciens étudiants dans le champ concerné. La participation à cette journée donnera lieu à une attestation de présence (pouvant entrer en compte dans une validation partielle d'EC).

Des espaces plus spécifiques sur toute la journée sont également alloués à chaque thématique afin d'offrir la possibilité de rencontres plus nombreuses et privilégiées avec les professionnels mais aussi pour poursuivre et élargir les débats. Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO IP) est partenaire de cet événement.

G. Appui orthographique : « Projet Voltaire »

Dans le parcours académique comme professionnel, l'orthographe demeure un critère d'évaluation important, même lorsqu'il n'est pas indiqué comme tel. Aujourd'hui nous sommes amenés à écrire de plus en plus (travaux, e-mails, réseaux sociaux, comptes rendus, projets, CV, lettres de motivation, etc.). Or, les erreurs d'orthographe jouent souvent de manière importante en la défaveur de leur rédact.eur.rice (travaux universitaires, lettres de candidatures, messages électroniques etc.).

Ne se substituant pas à des cours de langue adaptés (département COM/FLE), ni à une démarche plus fine d'apprentissage et de réflexion sur le code écrit, des outils d'entraînement individuel et de renforcement des compétences existent.

Depuis l'an passé le département Sciences de l'Education s'est abonné au « Projet Voltaire », afin de proposer GRATUITEMENT ce service en ligne à chaque étudiant qui en fait la demande. Une référente (contact : Sandrine Deulceux sandrinedeulceux57@hotmail.com), donnera les codes d'accès individuels et accompagnera l'inscription à la plate-forme.

Il peut même être intégré à une validation partielle pour l'EC de méthodologie (notamment en L2).

Le Projet Voltaire est un service en ligne de remise à niveau individuel en orthographe. Après une évaluation diagnostique, un parcours personnalisé est proposé. L'application est téléchargeable sur un ordinateur, un téléphone, une tablette, etc., et peut être utilisée à tout moment.

Ce dispositif est bien entendu accessible aux personnes aux besoins particuliers (dyslexiques, dyspraxiques, sourds, malvoyants et non-voyants).

III. Formalités administratives et pédagogiques

A. Conditions d'accès

La licence de Sciences de l'éducation est accessible à différents niveaux selon le niveau de formation envisagé et le nombre de places disponibles. Pour connaître les modalités de candidatures, il faut consulter soit en L1, votre établissement (procédure Parcoursup) soit en L2 et L3 le site de l'université.

En L1, sont admis, selon le nombre de places disponibles, les étudiants titulaires :

- du baccalauréat,
- d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS),
- d'un équivalent du baccalauréat accompli à l'étranger.

En L2 :

- d'une L1 lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales d'une université française,
- d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger,
- d'un transfert d'une autre université.

En L3 :

- d'une L2 lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales d'une université française,
- d'un diplôme d'Etat du travail social ou du médico-social (éducateur spécialisé, assistant de service social ; conseiller en économie sociale et familiale ; éducateur de jeunes enfants),
- d'un BTS « Economie sociale et familiale »,
- d'un DUT « Carrières sociales »,
- d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger,
- d'un transfert d'une autre université.

Certains étudiants ne remplissant pas ces conditions peuvent également être admis. La commission pédagogique statue sur leur admission, le niveau de leur admission (L1, L2 ou L3).

B. Inscriptions pédagogiques web

L'inscription dans les EC se fait *via* Internet. Après s'être connecté sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) à l'adresse suivante : <https://e-p8.univ-paris8.fr/uPortal/f/welcome/normal/render.uP>, cliquez sur l'onglet « Inscription pédagogique ». Puis, suivez les instructions décrites à l'écran.

Les changements de groupe ne sont plus acceptés à l'issue de la troisième séance.

Attention, concernant les cours obligatoires de Majeure : les étudiants de L1 et de L2 restent dans le même groupe classe pour les différents EC de majeures. Par conséquent, il ne faut pas s'inscrire EC par EC mais à un

groupe correspondant à des horaires définis pour chacune des majeures. Aucune demande de changement de groupe ne sera prise en compte après la période des IP Web, sauf si deux étudiants sont d'accord pour permuter (toute demande est à adresser par mail au secrétariat).

Pour toutes les inscriptions pédagogiques hors du département de sciences de l'éducation (enseignements transversaux, EC libres, mineures externes...), se reporter aux procédures détaillées plus bas (voir p. 23).

C. Formats de cours proposés

Plusieurs formats de cours sont proposés aux étudiants :

Les cours hebdomadaires : cours en présentiel qui ont lieu chaque semestre durant une période donnée et dont le jour et les horaires sont précisément fixés.

Les cours regroupés : cours regroupés sur des plages horaires ou journées entières selon un calendrier fixé à l'avance.

Les cours intensifs : cours regroupés sur une semaine entière du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Les cours hybrides : cours qui se déroulent en alternance entre présentiel et à distance. Les séances en présentiel ont lieu les samedis à des dates précises, ou en semaine à des heures précises. Le complément du cours (textes, documents de travail, forum d'échange, etc.) permettant de travailler se fait à distance sur le serveur pédagogique. Ces cours requièrent une grande autonomie dans le travail. Un accès facile à Internet est indispensable pour des travaux sur les forums d'échanges de façon à ce que le rapport pédagogique soit maintenu et que la progressivité du travail soit assurée entre les différentes séances de regroupement en présentiel.

Attention : des ajustements peuvent intervenir au début de chaque semestre. Certains enseignements annoncés dans la brochure sont susceptibles d'être modifiés ou supprimés (effectifs trop faibles, etc.). Les étudiants doivent par conséquent être attentifs aux informations délivrées par le secrétariat sur les panneaux d'affichage ou par mail (à l'adresse de l'étudiant @univ-paris8.fr) et via Moodle.

D. Modalités de contrôle des connaissances

Les textes réglementaires de référence de l'Université Paris 8 (règles de scolarité, modalités du contrôle des connaissances, charte des examens...) sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-examens>

Chaque EC fait l'objet d'une évaluation semestrielle spécifique dont les modalités sont définies par l'enseignant responsable. Si un étudiant a un problème de notation, il doit contacter directement l'enseignant (permanence, courrier ou mail), seul responsable de la notation du contrôle des connaissances.

La validation d'un EC, du premier comme du second semestre, peut être obtenue soit à :

- **la première session d'examen** : janvier pour le premier semestre, juin pour le second semestre,

- **la seconde session d'examen** (« session de rattrapage ») : juin pour les deux semestres.

Pour plus de précisions, se reporter au calendrier distribué lors de la réunion de pré-rentrée.

Tout étudiant inscrit pédagogiquement à un EC a droit à une seconde session d'examen s'il ne l'a pas validé en première session. La seconde session d'examen n'est pas une sanction : elle est une deuxième chance pour que l'étudiant ait l'occasion d'améliorer son travail, donc de réussir. Elle constitue, avec l'avis de l'enseignant

sur le travail de l'étudiant lors de la première épreuve, une occasion d'identifier ce qui n'a pas été compris dans le cours ou les erreurs commises lors de l'examen.

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 7 Chaque formation organise conformément au calendrier universitaire deux sessions de contrôle des connaissances ou d'examens. La première, dite session 1, est organisée pour les examens terminaux d'une part à l'issue du premier semestre pour les enseignements du premier semestre et d'autre part à l'issue du deuxième semestre pour les enseignements du deuxième semestre. La deuxième session, dite session de rattrapage, est organisée après la tenue des jurys de session 1, en mai ou juin pour les enseignements. (...) La règle générale est que l'étudiant doit pouvoir bénéficier si nécessaire de ces deux sessions, sauf pour les quelques EC où l'organisation d'une deuxième session n'a pas de sens sur le plan pédagogique. Ces cas sont alors dûment répertoriés dans le document annexé par la formation aux présentes MCC. Un étudiant absent à la première session est noté défaillant et son résultat reste « à valider ». Cette absence ne lui interdit pas l'accès à la session 2.

Article 8 L'accès à la session 2 dans les conditions fixées à l'article précédent est possible pour tout étudiant n'ayant pas validé ou compensé un EC à la première session. La meilleure note des deux sessions est prise en compte pour la délibération du jury de session 2. Pour les étudiants qui, dans le cadre de la session 1, peuvent prétendre à l'acquisition d'un EC par compensation (voir articles suivants sur les règles de compensation) – l'accès à la session 2 pour celui-ci est possible – dans la limite de 5 EC - à condition d'avoir transmis au jury de session 1 et avant sa tenue une demande de renonciation à la compensation. Cela entraîne de facto pour l'étudiant l'impossibilité de pouvoir valider son année dans le cadre de la session 1.

Article 6 Pour prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle (voir « Charte de l'étudiant(e) en situation professionnelle ou assimilée ») ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu doit être proposé au sein de la formation. Il peut se décliner sous forme d'aménagement des exigences d'assiduité, d'aménagement des modalités de contrôles voire d'une combinaison des deux. Le cadre général de ces aménagements est précisé dans le document annexé par la formation aux présentes MCC. Cet aménagement peut prendre la forme d'une dispense de contrôle continu si les aménagements proposés sont considérés comme incompatibles avec la situation de l'étudiant après rencontre avec le responsable de formation ou son représentant. Cela conduit à devoir prévoir en ce cas des modalités spécifiques d'examen terminal. Le droit à l'aménagement ou à la dispense est conditionné au respect d'un délai limite pour la formulation de la demande après le début des cours. Le délai de quatre semaines peut être prolongé selon les formations.

Pour la licence Sciences de l'éducation, le délai est de 4 semaines. Nous invitons les étudiants concernés ainsi que ceux bénéficiant d'une dispense d'assiduité à se signaler auprès du secrétariat parallèlement aux démarches effectuées auprès de l'enseignant.

E. Règles de validation du contrôle des connaissances

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 9 Seules les notes et les résultats publiés par le jury à l'issue de sa délibération sont considérés comme définitifs. Les notes communiquées avant la publication de la délibération du jury ne peuvent être considérés que comme des notes provisoires.

Article 10 Chaque EC donne lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20. Les UE et les EC dont la note est supérieure ou égale à 10 sont, à l'issue du jury, définitivement acquis et capitalisables. L'acquisition d'une UE ou d'un EC entraîne l'acquisition des crédits européens (ECTS) fixés pour cette UE ou cet EC. Le nombre total d'ECTS à obtenir pour valider une année universitaire est de 30 par semestre en licence et de 60 par année en master.

Article 15 Tout étudiant inscrit dans une année universitaire de Licence doit se voir garantir la possibilité de s'inscrire dans tous les EC nécessaires à la validation de son année. Il peut lui être accordé la possibilité de s'inscrire dans un nombre d'EC supérieur aux 30 ECTS prévus par semestre sans pouvoir dépasser un nombre maximal de 40 à 50 ECTS, et sous réserve d'un accord pédagogique du responsable de formation ou de son enseignant référent.

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 17 Le jury délibère à partir des notes obtenues par l'étudiant en vue de la validation des EC, UE, semestre, années, dans la perspective de la délivrance du diplôme, dans le respect des règles légales de scolarité ainsi que de celles de l'établissement et du document annexé par la formation. L'admission au diplôme confère la totalité des crédits européens prévus pour ce diplôme. La mention du diplôme est établie à partir des résultats de la dernière année. La délibération du jury, attestée par un procès-verbal de délibération signé par le président du jury, est souveraine et sans appel. Elle donne lieu à communication des résultats dans un délai de 72 heures ouvrées. C'est la communication des résultats qui ouvre le délai de recours en cas d'erreur manifeste qui est de deux mois

Article 18 Un calendrier annuel fixe les dates limites de saisie des notes et de tenue des jurys afin de tenir compte des contraintes mutuelles de transversalité à l'échelle de l'université.

Article 19 Le jury pourra établir, pour tout étudiant souhaitant soit se réorienter au sein ou hors de l'université, soit interrompre ses études, un bilan global de ses résultats, fondé éventuellement sur un dispositif spécial de compensation lui permettant d'obtenir les crédits européens correspondants. Ce bilan fera l'objet d'un certificat délivré par le jury.

F. Modalités de passage en L2 et en L3

Conformément aux règles de scolarité de l'université et sous réserve de la décision du jury :

- pour une admission en L2, l'obtention d'un minimum de 30 ECTS est exigée
- pour une admission en L3, l'obtention d'un minimum de 90 ECTS est exigée

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 14 Dans le cursus de licence, la poursuite d'études dans un semestre de l'année supérieure est possible pour tout étudiant qui s'inscrit pour la deuxième fois ou plus dans la même année dès lors qu'il lui manque moins de 30 ECTS de son année. Sur la base de considérations pédagogiques particulières, ce seuil de 30 sur l'année peut être diminué sans pour autant être inférieur à 12 pour les formations qui le souhaitent.

Cette autorisation de poursuite d'études dans le niveau supérieur se décide en délibération du jury sous forme d'« ajourné autorisé à continuer - AJAC » à l'issue de la session 2 ou d'une inscription dans des EC de l'année supérieure sous forme de crédits. En tout état de cause, la règle appliquée au sein de la formation doit être intégrée au document annexe des règles de scolarité de la formation (source : Modalités de contrôle des connaissances –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015)

G. Délivrance des diplômes

Le diplôme de licence Sciences de l'éducation est délivré à l'étudiant ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant 180 ECTS.

Le diplôme de DEUG (Diplôme d'Etudes Universitaires Général) est délivré uniquement sur demande de l'étudiant ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.

Pour obtenir leur diplôme, les étudiants doivent en faire la demande auprès du secrétariat de la Licence, et remplir le formulaire adéquat.

- retirer auprès du secrétariat un « Formulaire de demande de délivrance de diplôme »,
- le remplir soigneusement,
- le remettre complet au secrétariat.

Après vérification, le cursus est validé par le jury de licence. L'étudiant reçoit un relevé de notes et résultats ainsi qu'une attestation de réussite. La demande est ensuite transmise au service des diplômes [Bureau G Rez-de-chaussée - 01.49.40.65 85] qui vérifie le respect des règles de scolarité.

Un jury est organisé après chaque session d'examen. Les étudiants sont informés de la date de la tenue du Jury.

Concernant les mentions, celles-ci sont calculées de la manière suivante : la moyenne générale est obtenue en faisant la moyenne des UE. Cette moyenne générale permet d'établir la « mention » que l'étudiant obtient à son diplôme de licence (De 12 à 14/20 Assez Bien ; De 14 à 16/20 Bien ; De 16 à 20/20 Très Bien). Ces mentions sont importantes non seulement pour l'orientation après la licence, mais aussi pour valider la qualité du travail de l'étudiant

H. Durée des études

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 2 La durée des études est de trois ans pour l'obtention d'une licence et de deux ans pour l'obtention d'un master. Dans le cadre du suivi pédagogique proposé à chaque étudiant, celui qui envisage de se réinscrire pour une troisième fois (ou quatrième fois pour l'IED) ou plus dans une même année sans avoir acquis d'EC au cours de sa dernière année doit impérativement s'entretenir avec le responsable de formation ou de son représentant à l'issue de son année universitaire pour faire un bilan de sa progression dans les études. Cet entretien, qui se tient dans le respect des délais institués au sein de la formation, ne peut être refusé ni par l'étudiant ni par le responsable de formation ou son représentant. Il donne lieu à la signature d'une simple attestation de sa tenue qui sera jointe au dossier de réinscription transmis au service de la scolarité pour la réaliser.

I. Avertissement sur le plagiat

La réglementation universitaire interdit le plagiat, qui consiste à se faire passer pour l'auteur d'un texte écrit par quelqu'un d'autre, par l'artifice d'un simple copier-coller, ou/et sans spécifier le nom de l'auteur d'origine.

Tout étudiant qui, dans un travail remis lors d'un enseignement ou pour la validation d'un mémoire, utiliserait un écrit pris sur Internet, dans un ouvrage, une revue ou un autre mémoire, sans en citer la source, commet un plagiat, ce qui est une faute très grave, une fraude à l'examen. Celle-ci peut être sanctionnée par une décision du conseil de discipline de l'université.

Comment éviter le plagiat ?

- *S'agissant d'un texte :*

Lorsqu'une phrase ou un extrait est repris textuellement, le passage concerné doit être mis entre guillemets, accompagné du nom de l'auteur, et de la date de publication. Lorsqu'une phrase est reformulée, les guillemets n'ont pas lieu d'être puisqu'il ne s'agit pas de la phrase originale, mais il faut citer la référence.

Le nom de l'auteur et la source doivent apparaître :

Soit dans le corps du texte : avant ou après la citation ou le passage reprenant l'idée de l'auteur. Il convient d'en reporter l'intégralité dans la bibliographie en fin de document. Soit en note de bas de page par renvoi.

Une bibliographie doit systématiquement apparaître à la fin du travail. Elle doit être exhaustive et précise. Elle doit permettre au lecteur de retrouver chaque référence citée dans le travail de l'étudiant sans difficultés.

Beaucoup d'étudiants se rendent ainsi coupables de plagiat sans même en avoir conscience. Dans les dossiers rédigés chaque année il est en effet fréquent de relever des passages entiers non identifiés comme citations et dont la source est simplement reportée en bas de page ou dans la bibliographie. Attention, le plagiat peut être également établi lorsqu'une phrase énoncée par un auteur est reprise par un étudiant avec des termes différents et que l'idée originale est identique.

- *S'agissant d'une image, d'un schéma, d'un dessin, d'une peinture, d'une photo, d'une vidéo, d'une composition sonore ou musicale :*

Le nom de l'auteur doit être mentionné (dans les crédits pour une vidéo, dans l'intitulé du titre pour une œuvre sonore ou musicale) et la paternité de l'œuvre doit être clairement identifiable et sans équivoque. Pour les vidéos et les œuvres sonores, le critère de brièveté s'applique également...

EXTRAITS DE LA CHARTE DE NON PLAGIAT (UNIVERSITE PARIS 8, 2016)

Article 1

Toutes les œuvres de l'esprit sont protégées par le droit d'auteur conformément à l'article L112-1 du code de la propriété intellectuelle et cela quelle que soit leur forme (texte, production littéraire, graphique, image, etc.). Le fait de copier tout ou partie du contenu d'une œuvre protégée à des fins d'insertion dans sa production personnelle (mémoire, thèse, devoir, etc.) sans mettre entre guillemets les passages empruntés et sans citer l'auteur de l'œuvre (dans le corps du texte ainsi que, le cas échéant, dans la bibliographie) est constitutif d'un plagiat.

Article 2

L'étudiant soupçonné d'avoir réalisé un plagiat peut être déféré devant la section disciplinaire de l'établissement dans lequel les faits qui lui sont reprochés ont été commis conformément au Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 modifié ainsi qu'aux articles R712-9 à R712-46 du code de l'éducation. Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, de poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon conformément aux articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

J. Inscription aux enseignements transversaux

Sont regroupés sous le terme d'enseignements transversaux, les enseignements non disciplinaires suivants :

- L'EC de découverte (uniquement en L1)

Il permet aux étudiants de s'initier à une autre discipline et de préparer leur choix d'enseignements de mineure en L2.

- Les enseignements de mineure (en L2 et L3)

Ils complètent les enseignements disciplinaires (les « majeures »). Ils sont choisis parmi certains enseignements disciplinaires optionnels ou facultatifs ou parmi une offre d'enseignements proposés par d'autres départements. Dans le premier cas, on parle de « mineures internes » et dans le second cas de « mineures externes ».

Les « mineures » comprennent deux enseignements au premier semestre et deux autres enseignements au second semestre.

- L'enseignement libre (EC libre)

Il permet de suivre un enseignement d'ouverture dans une autre discipline. En licence, cet enseignement est choisi en plus de l'enseignement de découverte et des mineures internes ou externes.

- L'EC « Compétence numériques » (obligatoire en L1)

Cet enseignement semestriel, qui correspond à l'ex EC d'informatique (C2i), est obligatoire dans la plupart des licences. Il permet d'acquérir les compétences informatiques indispensables à la poursuite d'études supérieures. Il est organisé par le Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN ; <http://bapn.univ-paris8.fr/>). Dans certaines formations, il peut être suivi en L2 ou en L3.

- L'EC de langue

Il est obligatoire en licence (L1, L2 et L3) et en master (M1 et/ou M2). Les différents cours de langues sont proposés par le Centre de langues (CDL) et par certains départements de l'UFR LCE.

Un test de langue préliminaire pour les néo-entrants détermine leur niveau (A1, A2, B1, B2 C1, C2). En anglais, le niveau minimum requis est le niveau A1. Pour certains cours d'anglais spécialisés (Arts, Economie-Gestion...) l'étudiant doit avoir au minimum le niveau A2. Il est également possible de prendre une deuxième langue en EC libre.

1) Procédure d'inscription à l'EC de découverte, aux mineures externes et à l'EC libre externe (L1, L2 et L3)

Les enseignements proposés par chaque département aux étudiants des autres départements sont affichés sur leur site internet. L'ensemble des enseignements transversaux est aussi présenté sur le site internet de Paris 8. Après avoir fait leur choix, les étudiants procèdent à leur inscription pédagogique directement auprès du secrétariat du département qui se charge de l'inscription à la discipline et aux EC rattachés à cette dernière.

- Si la capacité d'accueil est atteinte, l'étudiant est immédiatement informé par le secrétariat. Il peut alors s'orienter vers un autre choix.
- Les étudiants ont notamment la possibilité de s'inscrire dans des mineures proposées par 4 départements en dehors du département des Sciences de l'éducation : Sciences du Langage / Histoire / Psychologie et Sociologie/anthropologie.

Les inscriptions aux enseignements transversaux se font donc uniquement en présentiel auprès de la composante d'accueil.

L'objectif est de simplifier la procédure pour les étudiants en leur évitant d'éventuelles incompréhensions entre composantes. De plus, cela permet de limiter les inscriptions pédagogiques incomplètes et donc les notes manquantes qui empêchent la délibération des jurys.

2) Procédure d'inscription à l'EC de langue

Les inscriptions se font à distance directement auprès du centre de langue (cf. page dédiée et tableau en fin de brochure). Attention les dates d'inscription interviennent plus tôt que celles de la licence Sciences de l'éducation.

INSCRIPTION (Préinscription et période)

Préinscription :

Inscription au tests de langues obligatoire et préalable à l'inscription pédagogique

A partir du 04 septembre 2019

<https://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/actualites-du-cdl-informations>

Période d'inscription

Sur internet via la plateforme pédagogique Moodle à partir du 09 septembre 2019

<https://moodle.univ-paris8.fr>

3) Procédure d'inscription à un EC libre ou de découverte de sport

Une semaine avant le début des cours d'activités physiques et sportives des 1ers et 2nd semestres, les étudiants procèdent à une pré-inscription en ligne sur l'application du SUAPS accessible via l'ENT.

Le secrétaire du SUAPS communique les listes aux enseignants qui les actualisent au fur et à mesure des désistements et des nouvelles inscriptions. Un mois après le début des cours, le secrétaire saisit les inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription au bloc « Sport » et aux enseignements).

INSCRIPTION (Préinscription et période)

Pré-inscription

sur l'ENT (du 09/09/2019 au 28/09/2019 & du 08/01/2020 au 31/01/2020) ensuite inscription pédagogique au bureau des sport directement.

Période d'inscription

Premier semestre : Du 07/10/2019 au 26/10/2019

Deuxième semestre : Du 10/02/2020 au 29/02/2020

4) Procédure d'inscription aux EC « Français langue étrangère »

Des cours de français langue étrangère (FLE) et des cours de Méthodologie de l'expression écrite et orale (MEEO) sont également proposés.

Les cours de FLE sont destinés aux étudiants non francophones ayant une maîtrise insuffisante de la langue française et souhaitant améliorer leurs compétences académiques écrites et/ou orales.

Les cours de MEEO sont destinés aux étudiants francophones et non francophones ayant une maîtrise suffisante de la langue française mais souhaitant améliorer leurs compétences académiques écrites et/ou orales

Ces deux types de cours peuvent être choisis comme enseignement libre et/ou comme enseignement de langue. Ce sont les enseignants du département COM/FLE qui accueillent les étudiants et les orientent dans les cours qui correspondent à leurs besoins.

Procédure d'inscription

Durant la semaine qui précède le début des cours des 1er et 2ème semestres, les étudiants se préinscrivent auprès du secrétariat du département FLE (bâtiment A, bureaux 330 et 331) Ils précisent les cours qu'ils souhaitent suivre et dans quel cadre ils les choisissent (EC disciplinaire, libre ou de langue).

Le secrétariat actualise les listes au fur et à mesure des désistements et des nouvelles inscriptions. L'absence au premier cours peut faire perdre le bénéfice de l'inscription.

Un mois après le début des cours, une fois les effectifs stabilisés, le secrétaire saisit les inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription au bloc « Français langue étrangère » et aux enseignements).

Périodes d'inscription

- Premier semestre : du 09 au 13 septembre 2019

- Second semestre : du 13 au 17 janvier 2020

5) Procédure d'inscription à l'EC libre de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant

Les étudiants déposent auprès du service de la vie étudiante un dossier comprenant un formulaire d'inscription, une lettre de motivation et la charte d'engagement approuvée et signée.

Après vérification de la recevabilité et de la qualité de l'engagement, le secrétaire en charge du suivi de ce dispositif à la maison de l'étudiant procède aux inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription à l'EC).

Périodes d'inscription

- Premier semestre : du 10 septembre au 21 octobre 2019

- Second semestre : du 03 février au 28 février 2020

[Le calendrier des inscriptions pédagogiques 2019/2020 est à la dernière page de cette brochure.](#)

IV. Informations pratiques

A. Moodle

Moodle est une plateforme d'apprentissage destinée à fournir aux enseignants, administrateurs et apprenants un système unique robuste, sûr et intégré pour créer des environnements d'apprentissages personnalisés. Moodle permet donc:

- aux enseignants de mettre en ligne des documents pour le travail entre deux cours, des informations utiles à leurs cours, de prévenir les étudiants d'éventuels changements, etc.

- aux étudiants de consulter ces informations ou d'échanger entre eux.

Attention : Moodle est un outil précieux et complémentaire au cours mais ne s'y substitue pas. L'inscription sur Moodle n'est pas automatique et est indépendante de votre inscription administrative et de votre inscription pédagogique. Il faut donc s'inscrire à la plateforme en parallèle à l'adresse suivante : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>



B. Espace numérique « mon ep8 » (ENT)



Vous bénéficiez d'une messagerie électronique (prenom.nom@etud.univ-paris8.fr) et d'un espace de services numériques dont l'utilisation sera **indispensable** pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir et gérer vos informations, vos notes et vos échanges d'ordre pédagogique et administratif, ainsi que pour connaître les activités et les événements culturels, sportifs ou scientifiques de Paris 8.

Votre « compte numérique » activé, vous pouvez utiliser :

- vos services numériques (messagerie, agenda, dossiers de scolarité, etc.),
- suivre l'actualité de l'université ou consulter les ressources en ligne de la BU en vous connectant à e-p8 dès la page d'accueil des sites web de l'université en cliquant en haut à droite sur le bouton [Votre espace] ou directement via l'adresse <http://e-p8.univ-paris8.fr/>

C. Le SCUIO IP

Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle est là pour vous accueillir, vous accompagner, vous conseiller....de l'entrée à l'université à l'insertion professionnelle.

Informations sur l'accès à l'université, les études et les débouchés :

- espace d'information du SCUIO-IP
- documentation (formation, métiers...)
- conférences sur les poursuites d'études et les débouchés...

Accompagnement dans la préparation de votre insertion professionnelle :

- ateliers de techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien de recrutement)
- conseils individualisés
- rencontres avec des professionnels...

Aide à réfléchir à votre orientation :

- entretien individuel avec un conseiller d'orientation-psychologue
- ateliers de construction du projet
- sessions d'aide à la réorientation...

Aide dans votre recherche de stage : www.univ-paris8.fr/scuio/reso8

- offres de stages et d'emploi
- accompagnement en ligne, conseils à la rédaction du CV, lettre de motivation, préparation de l'entretien, aide juridique
- actualité des forums emploi
- blog : témoignages d'étudiants et de professionnels

SCUIO-IP bâtiment A salle 347 (3^e étage)

01 49 40 67 17 (67-15 ou 67-14)

Mail. : scuio@univ-paris8.fr

Site : <http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et>

D. Salle informatique en libre-service

Deux salles informatiques en libre-service, destinées aux usagers de Paris 8, se situent dans le bâtiment C (salles C201-C202). L'étudiant trouvera dans le libre-service des ordinateurs de type compatibles PC. Le libre-service doit permettre aux étudiants de perfectionner les connaissances acquises dans les ateliers, d'exécuter leurs travaux de productions, de pratiquer des recherches à caractère pédagogique sur l'Internet.

Le libre-service du BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique) est ouvert : du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00

Pour plus de renseignements : http://bapn.univ-paris8.fr/?page_id=136

E. Service social étudiant du CROUS

Le service social de Paris 8 est un lieu d'accueil et d'écoute à la disposition des étudiants ayant besoin d'une aide momentanée ou prolongée.

Présentes sur vos lieux d'études, les assistantes sociales peuvent vous informer, vous conseiller et vous aider en cas de difficultés personnelles, familiales ou matérielles.

Après un premier contact lors d'une permanence d'accueil, chaque étudiant peut solliciter un rendez-vous avec l'assistant(e) social(e) qui l'accompagnera. Les entretiens proposés réservent à chacun la possibilité d'exposer et d'analyser sa situation, ses difficultés, ses préoccupations (qu'elles soient d'ordre social, familial, universitaire, psychologique, professionnel, etc.).

Le travail d'accompagnement engagé par l'étudiant et l'assistant(e) social(e) qu'il rencontre peut se poursuivre sous forme d'information, de liaison, d'intervention, d'orientation auprès des différents services et institutions (internes et externes à la faculté et aux secteurs universitaires) notamment en direction des services d'accueil des étudiants, des services de la scolarité, des services sociaux, administratifs, juridiques, etc.

Maison de l'étudiant - salle M09

01 49 40 70 98

<http://www.univ-paris8.fr/Maison-de-l-etudiant>

Service social du CROUS pour Paris 8

Antenne Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945

93200 Saint-Denis

09 70 19 04 10

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 16h

Pour prendre rdv avec une assistante sociale : bourse@crous-creteil.fr

F. Relations internationales

L'Université Paris 8 est partenaire de nombreux d'établissements d'enseignement supérieur étrangers. Elle a en outre adhéré à certains grands programmes internationaux (Erasmus, Crepuq) qui concernent l'ensemble des universités françaises. Le Service des relations et la coopération internationales se situe au RDC du bâtiment A, dans les bureaux A0-175, A0-176, A0-178 et A0-179.

Démarches pour un séjour d'études à l'étranger

Les informations générales (calendrier, universités partenaires, aides financières, etc.) sont détaillées sur le site : www.univ-paris8.fr/-international-

Le site est à consulter impérativement avant de se présenter auprès de l'enseignante référente en Sciences de l'éducation, psychanalyse et COM-FLE : Léonore Zylberberg leonore.zylberberg@univ-paris8.fr

G. Services d'Action culturelle et artistique (ACA)

Depuis sa création en 1991, le service commun d'Action Culturelle et Artistique encourage et soutient les initiatives créatives — associatives ou individuelles — et fédère des actions qui permettent à toutes les formes d'art de se retrouver dans une université, lieu de vie où l'action culturelle est le prolongement naturel de la pédagogie.

L'ACA propose des ateliers de pratique artistique :

- Chœurs de Paris 8
- Atelier de théâtre
- Atelier cirque
- Atelier d'écriture et concours de nouvelles
- Atelier de composition

Ainsi que deux nouveaux ateliers ouverts en 2015 :

- Atelier fanfare
- Atelier d'improvisation théâtrale

L'ACA met également à votre disposition un service de billetterie. Vous pourrez y réserver des billets à tarif réduit pour de nombreuses manifestations culturelles (théâtre, expositions, concerts, cinéma...). Des invitations sont régulièrement mises à disposition. Enfin, vous trouverez également les brochures de nos partenaires. Paiement et réservation sur place uniquement.

Contact de l'ACA : <http://www.univ-paris8.fr/Service-d-action-culturelle-et-artistique-ACA-1021>

V. Mémo étudiant

A. A lire

La brochure, le guide de l'étudiant et... des livres de Sciences de l'éducation !

B. A faire

Activez votre compte de messagerie paris 8 sur : <http://compte-numerique.univ-paris8.fr>. Ce compte vous donnera accès au suivi de votre cursus (mails, notes, etc.). Le secrétariat communiquera seulement avec votre adresse mail étudiant. N'oubliez pas de consulter vos messages ! Vous recevrez notamment toutes les informations importantes concernant vos cours, la vie universitaire...

Inscrivez-vous sur la plateforme Moodle Paris 8 : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>

C. Pour contacter les enseignants

Tous les enseignants sont joignables par mail. Les adresses mail figurent dans le tableau B « Enseignants-chercheurs et leurs thématiques » et dans chaque descriptif.

I. Présentation détaillée des enseignements (EC)

A. Présentation par semestre

SEMESTRE 3

UE 7 - Approches disciplinaires (1) 3 EC obligatoires / 18 ECTS

- La sociologie de l'éducation et ses enquêtes : questionner les idées reçues (7 ECTS)
- Histoire des éducations : enfance et adolescences « irrégulières » XIX^{ème}-XX^{ème} siècles (7 ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire en Sciences de l'éducation (4 ECTS)

UE 8 - Découverte des Champs de pratiques (1) 2 EC à choisir dans deux champs de pratique différents 6 ECTS

- Enseigner l'éducation civiques et l'histoire à l'école : enjeux et finalités (2) **CP1** (3 ECTS)
- Les apprentissages de l'école maternelle **CP1** (3 ECTS)
- Langage et inégalités d'apprentissage à l'école **CP1** (3 ECTS)
- Les instituteurs et l'éducation spécialisée : pour quelle inclusion? **CP2** (3 ECTS)
- L'enfant, le savoir et la connaissance **CP2** (3 ECTS)
- Enfants, adolescents et pratique(s) de santé **CP3** (3 ECTS)

UE 9 - Projet personnel et professionnel (1) 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Stage de découverte et note de stage (3 ECTS) : **au choix au semestre 5 ou au semestre 6**
- EC de langue ou EC libre (3 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 10 -Approches disciplinaires (2) 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : questions éthiques, familles, genres, cultures (9 ECTS)
- Psychologie/Psychanalyse et éducation -Le sujet dans l'acte éducatif (9 ECTS)

UE 11 - Découverte des Champs de pratiques (2) 2 EC à choisir dans deux champs de pratique différents 6 ECTS

- Le nouvel âge scolaire : dispositifs scolaires et métier d'enseignant **CP1** (3 ECTS)
- Ecole et pratiques culturelles **CP1** (3 ECTS)
- Sociologie des professeurs des écoles **CP1** (3 ECTS)
- Ecole et éducation. A l'école de la République. Disciplines scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Histoire de l'action sociale et associative d'aide aux étudiant.e.s **CP2** (3 ECTS)
- Histoire de l'éducation des enfants placés (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles) : l'assistance publique et ses pupilles **CP2** (3 ECTS)
- Education populaire et politique **CP3** (3 ECTS)

UE 12 - Projet personnel et professionnel (2) 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Projet tutoré et dossier tutoré (3 ECTS)
- EC de langue ou EC libre (3 ECTS)

B. UE de majeure Sciences de l'éducation

Chaque EC de la majeure est dédoublé permettant ainsi aux étudiants de suivre ces enseignements dans des groupes restreints. Les deux cours se déroulent à des horaires différents afin de faciliter la présence des étudiants.

- [Approche disciplinaire de la sociologie de l'éducation](#)

Responsable

Claire LEMÊTRE

Dans les enseignements de sociologie proposés au cours des trois années de licence, il s'agit moins de présenter aux étudiants les contenus d'une discipline académique que la spécificité du regard que la sociologie conduit à porter sur l'éducation. Le point de vue sociologique invite en effet à « regarder autrement » des réalités sociales pourtant familières : l'école, les élèves, les enseignants, les apprentissages scolaires, la jeunesse mais aussi d'autres formes d'apprentissages plus implicites comme apprendre à parler, à se tenir, à être une fille ou un garçon, etc.

La sociologie de l'éducation est entendue ici dans son acception large, dépassant les frontières de l'institution scolaire.

Les enseignements de sociologie se donnent ainsi pour objectif de faire acquérir aux étudiants des connaissances sur le système éducatif et ses agents mais aussi sur les processus de socialisation et leurs enjeux. Il s'agira également de leur apprendre de manière progressive, tout au long des trois ans à :

- lire la sociologie de l'éducation et se constituer une culture sociologique,
- comprendre les enjeux théoriques et méthodologiques qui traversent ce champ disciplinaire,
- appréhender les outils du sociologue : enquêtes statistiques, ethnographiques, observations, entretiens, etc.,
- objectiver, c'est-à-dire mettre à distance le sens commun et les discours médiatiques sur l'éducation et la jeunesse.

LA SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET SES ENQUÊTES : QUESTIONNER

LES IDÉES REÇUES

UE7-EC2 (7 ECTS)

FLORENCE ELOY – GROUPE 1

ENSEIGNANT A PRÉCISER ULTÉRIEUREMENT – GROUPE 2

ENSEIGNANT A PRÉCISER ULTÉRIEUREMENT – GROUPE 3

SEMESTRE 3

DESRIPTIF

Ce cours vise à poursuivre les cours d'introduction à la sociologie de l'éducation initiés en L1. Il s'agira de revenir sur certaines « idées reçues » sur le système éducatif grâce à l'étude, à chaque séance, d'une enquête en sociologie permettant d'interroger le sens commun sur une série de thématiques.

Entre autres, le cours s'attachera à déconstruire les discours autour de la baisse du niveau scolaire, de la « crise de l'école », de l'idée de « don » ou d'« intelligence » des élèves, ou encore les explications de la réussite ou de l'échec scolaire en termes de motivation. L'objectif est, ce faisant, d'inciter les étudiants se destinant aux métiers de l'éducation à se questionner sur leurs représentations du métier et du système éducatif, ainsi qu'à les sensibiliser à la démarche d'enquête en sociologie.

MODALITÉ DE VALIDATION

Des rendus sur les textes travaillés à chaque séance et un devoir sur table final. La participation orale sera également évaluée.

BIBLIOGRAPHIE

BAUDELOT C. et ESTABLET R. (1989), *Le Niveau monte*, Paris, Éd. du Seuil.

BAUTIER E. et RAYOU P. (2009), *Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires*, Paris, Presses Universitaires de France.

BOYZON-FRADET D. et BOULOT S. (1988), « L'école française : égalité des chances et logiques d'une institution », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 4, n° 1, p. 49-83.

QUEIROZ DE J.-M. (2006), *L'école et ses sociologies*, Paris, Nathan.

HARLE I. (2003), « L'introduction d'une culture technique au collège : une analyse socio-historique », *Revue française de pédagogie*, vol. 144, n° 1, p. 95-103.

LIGNIER W. (2010), « L'intelligence investie par les familles. », *Sociétés contemporaines*, vol. 3, n° 79, 97-119.

VINCENT G., LAHIRE B. et THIN D. (1994), « Sur l'histoire et la théorie de la forme scolaire », in Guy Vincent (dir.), *L'Éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 11-48.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Florence Eloy : Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8.

Mots-clés : culture scolaire, cultures juvéniles, pratiques enseignantes, inégalités face à l'école et la culture, éducation artistique et culturelle.

ADRESSES ÉLECTRONIQUES

florence.eloy@univ-paris8.fr

PERMANENCE: Sur rendez vous

- **Approche disciplinaire de l'histoire des éducations**

Responsable

Samuel BOUSSION

Déclinés sur les trois ans de licence, les différents EC histoire des éducations entendent, comme leur nom l'indique, s'intéresser aux différentes actions éducatives, qu'elles se déroulent au sein même de l'Institution scolaire ou bien qu'elles évoluent à ses marges, en orbite ou encore en opposition, en concurrence, voire en contre modèle. Nous nous intéressons ainsi aussi bien à l'éducation officielle dispensée selon des programmes définis au sein de la « maison école », mais aussi à toutes les autres activités moins visibles qui s'y déroulent dans les murs ou dans des espaces décalés : cour, préau, jardins scolaires, cours du soir, réunions, clubs, etc.

Nous étudions aussi les croisements ou les clivages ou les rendez-vous manqués entre éducation scolaire, éducation spéciale ou spécialisée, éducation populaire, éducation nouvelle.

Au-delà des lieux et des institutions, notre réflexion porte également sur les publics éduqués : comment fluctuent au fil du temps les définitions de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse ? Quelles sont les évolutions sociales, économiques, politiques, culturelles qui amènent chaque époque à penser différemment de la précédente ce qu'est un « bon » ou un « mauvais » élève, un jeune dangereux ou un mineur en danger, un bon père de famille ou un parent indigne ?

Dans ce questionnement sur les « éduqués », nous explorons en particulier la constellation des « inadaptés » et des « inéducables », ces enfants et adolescents orphelins, délinquants, moralement abandonnés, handicapés, décrocheurs, qui échappent au modèle éducatif dominant, et notamment au projet scolaire de la République.

Enfin, nous nous penchons sur les éducateurs ou plus généralement ceux qui font œuvre d'éducation ou de rééducation : les instituteurs et professeurs bien entendu, dont ceux parmi eux qui se disent « spécialisés », mais aussi d'autres figures qui font entendre leur propre voix sur ces questions éducatives gagnant ainsi le statut d'experts : médecins, médecins psychiatres, psychologues, juges, éducateurs, rééducateurs, religieux et religieuses...

HISTOIRE DES EDUCATIONS : ENFANCES ET ADOLESCENCES

« IRREGULIERES » XIXE-XXE SIECLES

UE7-EC1 (7 ECTS)

MATHIAS GARDET – GROUPE 1

SAMUEL BOUSSION – GROUPE 2

AMELIE RABINE – GROUPE 3

SEMESTRE 3

DESCRIPTIF

« La justice doit être la même pour tous », pourtant peut-on juger avec la même sévérité un enfant qu'un adulte ? Quand des jeunes de 13, 14, 15 ans, voire même de 6, 7, 8 ans se retrouvent devant les tribunaux, qui sont les coupables ? Ces mauvaises graines prédestinées au crime ou bien leur entourage et plus généralement la société qui n'a pas su les protéger et les préserver des dangers ? Le code pénal depuis 1791 opte pour cette seconde voie. Les fondements d'une justice spécifique, centrée sur l'enfant sont ainsi posés en pariant sur son avenir quel que soit son milieu et quoi qu'il ait fait. À partir du moment où les législateurs considèrent les enfants délinquants aussi comme victimes de leur milieu social, ils n'hésitent pas à intervenir dans l'intimité des familles pour sauver, avant qu'il ne soit trop tard, les enfants qui subissent violences domestiques, abandons, misère. La justice s'empare donc à la fois des mineurs ayant commis un délit et de ceux qu'elle considère en danger moral et donc sur la mauvaise pente. Si l'éducation est proclamée comme une priorité, le sens et le contenu qui lui sont donnés, ainsi que l'environnement proposé posent questions. Cette éducation doit-elle être morale, professionnelle, progressive, surveillée, renforcée, coercitive, contenante ? Doit-elle se dérouler dans une prison, un quartier de mineurs, une colonie pénitentiaire, une école de préservation, une maison de redressement, un internat de rééducation, un centre fermé, un foyer ou une famille d'accueil ? Autant d'épithètes accolés et de nom de lieux qui attestent de la diversité des déclinaisons possibles à travers le temps. Car il ne s'agit pas d'une histoire linéaire, évolutive et progressiste. Toute la question est de savoir jusqu'où et combien une société à un moment donné est prête à investir pour ses enfants les plus à la marge.

MODALITE DE VALIDATION

Exercice individuel en archives et devoir sur table.

BIBLIOGRAPHIE

- BAILLEAU F. (2008), « Punir les mineurs comme des adultes », Texte publié dans www.laviedesidees.fr, 16 décembre.
- BLANCHARD V. et NIGET D. (2016), *Mauvaises filles. Incorrigibles et rebelles*. Paris, Editions Textuel.
- BOUSSION S. (2013), *Les éducateurs spécialisés, naissance d'une profession. Le rôle de l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (1947-1959)*, Rennes, PUR.
- GARDET M., WAKS F. (2016), *Histoire d'une jeunesse en marge. Du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Textuel.
- GARDET M. et BLANCHARD V. (2017), *Mauvaise graine, deux siècles d'histoire de la justice des mineurs*, Paris, Textuel.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Mathias Gardet est professeur des universités en sciences de l'éducation. Historien. mathias.gardet@univ-paris8.fr

Samuel BouSSION est maître de conférences en sciences de l'éducation. Historien. samuel.bouSSION@univ-paris8.fr

Amélie Rabine est doctorante en histoire. Ses thèmes de recherche sont : histoire de la déviance féminine après 1945, écritures ordinaires et discours autobiographique, femmes, genre, enfermement. amelie.rabine@gmail.com

- **Méthodologie du travail universitaire**

Responsable

Delphine LEROY

Se repérer et se mouvoir dans l'environnement que constitue l'Université n'est pas toujours chose aisée. Peu à peu la formation tend à une autonomisation du sujet apprenant, ce qui requiert de sa part une appropriation des attentes. Ces démarches de transformation peuvent s'appuyer sur des outils et des techniques (numériques ou non) que ces cours proposent de visiter.

Il s'agira donc d'identifier et de recourir à différents usages requis dans la formation académique, ainsi que de découvrir des aides et appuis permettant d'y accéder plus facilement (tel le « Projet Voltaire » en orthographe). Les cours de Méthodologie (dits MEEO : Méthodologie de l'Expression Ecrite et Orale) visent à accompagner les étudiants dans le renforcement de leurs compétences écrites et/ou orales en langue française, mais également à travers d'autres aspects méthodologiques et pragmatiques du travail universitaire, soumis à un ensemble de règles et de normes de présentation (bibliographie, etc.).

Si l'apport de connaissances et de savoirs est essentiel dans une formation, les démarches d'appropriation et de restitution constituent des éléments clés de réussite pour les étudiants. Aider à se familiariser avec les attentes implicites de la formation et répertorier les moyens d'y répondre constituent des enjeux importants ; le sens donné à son parcours et à ses perspectives le sont également. A ce titre une collaboration avec le SCUIO-IP est mise ponctuellement en place et une journée d'échanges avec des professionnels de différents champs des sciences de l'éducation sera organisée : la « Journée Avenirs ».

Une connaissance du cadre institutionnel, de ses ressources (bibliothèque, centre d'orientation et d'information etc.) contribuera à aider chacun vers la réalisation de ses projets de formation.

En Licence 3, cette formation est dispensée par le département Communication Français Langue Etrangère, les inscriptions s'y effectuent directement.

METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

EC3 UE7 (4 ECTS)

CHRISTINE CAILLE, SANDRINE DEULCEUX, CARMEN SANCHEZ CARO – GROUPE 1

CHRISTINE CAILLE, SANDRINE DEULCEUX, CARMEN SANCHEZ CARO – GROUPE 2

CHRISTINE CAILLE, SANDRINE DEULCEUX, CARMEN SANCHEZ CARO – GROUPE

3

SEMESTRE 3

DESRIPTIF

Dans la perspective de la méthodologie du travail universitaire ayant pour objet d'accompagner les étudiants à explorer les outils nécessaires pour leurs activités académiques, l'atelier d'écriture, par l'approfondissement de certains types d'écriture, les invite à trouver leur propre style. La visée principale de cette pratique est de permettre à l'étudiant d'entrer dans l'écriture par une méthode créative. Il devient ainsi acteur de son style universitaire en se faisant confiance et en s'affirmant. Il se laisse voir, partage, au sein d'un atelier coopératif. Il s'agit de découvrir et de se familiariser avec sa propre écriture pouvant ainsi se fluidifier en dialogue avec l'autre. Des jeux d'écritures en groupe sont proposés régulièrement.

Un autre volet de ce cours consistera à répertorier et s'approprier quelques codes et ressources indispensables à une poursuite d'études réussie et axera la recherche documentaire à visée d'écriture scientifique. A partir de thématiques précises (recherche documentaire, constitution d'une bibliographie, normes bibliographiques, renfort syntaxique etc.) ces cours s'attacheront à aider les étudiants dans leur pratique universitaire quotidienne. Il s'agira par exemple, d'explorer des textes : d'en observer la construction et l'articulation pour prélever des données utiles à l'écriture scientifique ou encore de s'initier *in situ* à une recherche d'ouvrages ou/et de données sur un sujet précis.

Pour finir, il s'agira d'introduire à la fois par la pratique et la théorie, la collecte de données en sciences humaines et sociales. Trois techniques d'enquête seront plus particulièrement abordées : l'observation, le questionnaire et l'entretien. A partir d'exercices, les étudiant.e.s seront invité.e.s à découvrir et se familiariser avec ces trois méthodes utilisées pour « faire de la recherche ».

MODALITES DE VALIDATION

Constitution et présentation d'un dossier valorisant les productions tout au long des séances.

BIBLIOGRAPHIE

- Bossis M. (dir.) (1994), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé
- Christin A.-M. (dir.) (2012), *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*, Paris, Flammarion
- Fessier G. (2003), *L'épistolaire*, Paris, PUF
- Frenkiel P. (2004), *109 jeux d'écriture. Faire écrire un groupe*, Lyon, Chronique sociale
- Hess R. et Illiade K. (cord.), *Les formes de l'écriture impliquée*, Paris, Téraèdre
- Mutuale A. et Weigand G. (2011), *Les grandes figures de la pédagogie*, Paris, PUF
- Albarello L. (2012), *Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique*, Louvain La neuve, De boeck supérieur.

Van Campenhoudt L., Marquet J., Quivy R. (2017), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod 5^e éd.

Annot E. (2012), *La réussite à l'université : du tutorat au plan licence*, Bruxelles, De Boeck.

Coulon A. (1997), *Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, Puf.

Coulon A. (1999), *Penser, classer, catégoriser : l'efficacité de l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires*, Saint Denis, Laboratoire de recherche ethnométhodologie.

Paivandi S. (2015), *Apprendre à l'université*, Bruxelles, De Boeck.

PROFIL DES ENSEIGNANTES

Christine Caille est doctorante en sciences de l'éducation, ses axes de recherches portent sur les dispositifs des pédagogies nouvelles, les écritures impliquées, la correspondance pédagogique en formation.

Sandrine Deulceux est docteure en sciences de l'éducation, sa thématique de recherche porte sur les notions d'émancipation et d'épanouissement, à partir de récits de vie d'étudiants en reprise d'études.

Carmen Sanchez Caro est docteure en sciences de l'éducation, sa thématique de recherche porte sur les notions d'émancipation et d'épanouissement, à partir de récits de vie d'étudiant.e.s en reprise d'études.

ADRESSES ELECTRONIQUES

chrstncaille@aol.com

sandrinedeulceux57@hotmail.com

carmenalafac@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous

- [Approche disciplinaire de l'anthropologie et la philosophie de l'éducation](#)

Responsables

Valentin SCHAEPELYNCK / Gladys CHICHARRO

L'objet de cet approfondissement disciplinaire est d'aborder les questions d'éducation à partir des apports conjoints de la philosophie et de l'anthropologie. Chaque année de L1, L2 et L3 propose ainsi de mettre au travail un ensemble de thématiques dans le cadre de binômes disciplinaires articulant ces deux approches. Il s'agira d'apprendre à problématiser et conceptualiser des notions communes comme celles d'enfance, d'éthique ou d'apprentissage, en faisant appel à des références issues des champs philosophiques (de Jean-Jacques Rousseau à Paul Ricoeur, de Nietzsche à Georges Lapassade...) et anthropologiques (de Marcel Mauss à Lave et Wenger, de Van Gennep à Suzanne Lallemand, par exemple...). On se basera non seulement sur des textes et documents écrits, mais aussi sur des images et des documentaires vidéo.

La mise en rapport des deux disciplines est celle de deux modes de conceptualisation, l'un qui s'appuie en grande partie sur un travail d'écriture et de lecture de textes, et l'autre, qui s'appuie sur un travail de terrain et d'observation. Faire des questions d'éducation un problème pour la philosophie, c'est entrer dans un rapport critique aux notions auxquelles tout travail d'éducation, qu'il soit professionnel ou non, doit se confronter. Apprendre à entendre les diverses variations de sens que prennent des expressions comme « âges de la vie », « enfance » ou « famille » selon différentes approches philosophiques, c'est apprendre à entendre que de telles notions demandent à être problématisées et ne peuvent être prises pour argent comptant. Les travaux des anthropologues, quant à eux, montrent comment ces différences, dans l'espace et le temps, se matérialisent et s'observent dans des pratiques, des institutions, des cultures, des normativités et des formes symboliques différentes selon les temps et les lieux. Nos pratiques et institutions éducatives « occidentales » peuvent dès lors nous apparaître comme traversées par des tensions, des valeurs et des normes qu'il est possible de mettre en discussion, comme les débats publics récurrents autour de l'école et des repères éducatifs ne manquent pas de nous le rappeler.

On pourra aussi observer entre les deux types d'approches de frappantes convergences, ainsi que l'anthropologue Tim Ingold le propose, lorsqu'il affirme que l'anthropologie est en réalité une autre manière de faire de la philosophie, non seulement avec des concepts, mais aussi avec les pierres, le climat, les choses et les gens

ANTHROPOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION : QUESTIONS ETHIQUES, FAMILLES, GENRES, CULTURES

UE10-EC1 (9 ECTS)

ILARIA PIRONE / FAOUZIA BELHACHEMI – GROUPE 1

NACIRA GUENIF / ENSEIGNANT A PRECISER ULTERIEUREMENT – GROUPE 2

ENSEIGNANTS A PRECISER ULTERIEUREMENT – GROUPE 3

SEMESTRE 4

DESRIPTIF

Nous assistons aujourd'hui à une véritable inflation des injonctions à l'éthique dans l'ensemble du monde éducatif, dont l'effet majeur est de vider l'éthique de son sens philosophique et anthropologique. À partir de textes et de documents, nous apprendrons à faire des distinctions entre éthique et morale, éthique et normes, éthique et déontologie.

Nous nous demanderons dans quelle mesure l'approche critique des constructions familiales, des rapports multiculturels et des rapports de genre dans les situations éducatives et la vie sociale, oblige à une reformulation des questions éthiques en éducation. La mobilisation de textes issus de la tradition philosophique comme de données issues de terrains anthropologiques extra-européens et euraméricains nous aideront à avancer dans cette enquête.

MODALITES DE VALIDATION

Un exposé oral et un travail écrit.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie indicative sera proposée au début du cours

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Ilaria Pirone, Maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8, Laboratoire CIRCEFT, équipe Cliniques de l'éducation et de la formation (CLEF-apsi). Ses recherches portent sur la place de l'enfant et de l'adolescent dans les pratiques éducatives, le passage adolescent dans notre contemporanéité, le décrochage scolaire ; perspectives psychanalytiques en éducation et formation

Faouzia Belhachemi, Maître de conférences en anthropologie à Paris 8.

Ses recherches portent sur l'anthropologie - Méditerranée-Sahara-Sahel -, la mémoire, les apprentissages, les savoirs et savoir-faire, la construction des identités.

Nacira Guénif, Professeure en sciences de l'éducation.

Ses recherches portent sur la sociologie et l'anthropologie des migrations, des minorités, la marginalité et les inégalités examinées en combinant les perspectives de genre, d'ethnicité, de race et de position sociale.

ADRESSES ELECTRONIQUES

ilaria.pirone@univ-paris8.fr

faouzia.belhachemi@univ-paris8.fr

ngs39@hotmail.fr

● Approche disciplinaire de la psychologie et psychanalyse de l'éducation

Responsable

Caroline LE ROY

Cet approfondissement disciplinaire propose aux étudiants d'aborder les questions éducatives à partir d'apports théoriques et cliniques issus de la psychologie d'une part et de la psychanalyse d'autre part, en prenant en considération les dimensions subjectives et affectives mobilisées dans les apprentissages et dans la relation éducative.

Comment la psychologie et la psychanalyse, chacune de leur côté, abordent les enjeux essentiels de la construction subjective de l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte à l'œuvre dans l'éducation (au sens large : éducatif, socio-éducatif, travail social, soin, etc.) : du rapport au savoir et à la connaissance en passant par toute une série de dimensions qui y sont liées telles que l'apprentissage, les postures éducatives, le partenariat, etc.

Que résulte-t-il pour les sciences de l'éducation comme pour les pratiques éducatives (au sens large: enseignants, éducateurs, formateurs, etc.) et la formation des professionnels, de la prise en compte des phénomènes mis en relief par la psychologie culturelle et du développement ainsi que de la prise en compte de l'inconscient au sens de la psychanalyse ?

Les enseignements sont organisés autour de trois grandes thématiques :

- En 1ère année de Licence (L1), les EC familiarisent les étudiants aux « *approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent* », leurs spécificités, leurs convergences, leurs différences.
- La deuxième année de Licence (L2) propose un enseignement sous la forme d' « atelier-séminaires » centrés sur la lecture et le travail de textes, l'analyse de films ou de documents relatant des expériences éducatives ou formatives qui permettent de discuter « *la dimension du sujet dans l'acte éducatif* ».
- Enfin, la troisième année de Licence (L3) propose aux étudiants de choisir un enseignement parmi ceux programmés leur permettant d'approfondir le lien entre « *savoir, connaissance et construction subjective* » à partir d'un aspect plus particulier de ces approches disciplinaires.

PSYCHOLOGIE/PSYCHANALYSE & EDUCATION – LE SUJET DANS L'ACTE EDUCATIF

UE10-EC2 (9 ECTS)

CAROLINE LE ROY/ PIERRE JOHAN LAFFITTE – GROUPE 1

CAROLINE LE ROY/ PIERRE JOHAN LAFFITTE – GROUPE 2

CAROLINE LE ROY/ PIERRE JOHAN LAFFITTE – GROUPE 3

SEMESTRE 4

DESCRIPTIF

À partir d'expériences éducatives (documents écrits ou audio-visuels), cet EC présente des formes éducatives prenant en compte la subjectivité des éducateurs/enseignants et celle des éduqués/enseignés afin d'appréhender les savoirs savants et/ou profanes que ces expériences convoquent et de discuter les perspectives éducatives dont elles sont porteuses, leurs ruptures avec d'autres manières de concevoir la relation et le processus éducatifs.

Les trois premières séances de cet enseignement seront encadrées par Caroline Le Roy et consacrées à l'étude d'une expérience de médiation artistique à l'école qui s'est déroulée à Paris entre les années 1945 et 1975. Ces séances alterneront l'étude d'un document audio-visuel, un travail en sous-groupes et des apports théoriques. Au terme de ces trois séances, un travail préparant à la validation finale sera produit.

Les séances suivantes seront encadrées par Pierre Johan Laffitte. Ces séances proposent l'expérience d'un fonctionnement coopératif (organisation collective, partage des décisions et responsabilités), fondé sur les outils de pédagogie institutionnelle (Oury, Vasquez). Domineront l'accueil et le respect de la subjectivité de chacune, ainsi que la production d'une singularité groupale. Lieux de libres parole et écriture et lieux de décision partagée structureront le travail, débouchant sur la production d'un journal, expression de cette complexe singularité qu'est un « groupe-sujet » (Guattari), respectueuse de la singularité de chacune de ses membres. Ce parcours sera tressé de repères théoriques, monographiques et techniques ; sa production finale (ou équivalent si nécessaire) vaudra pour validation.

MODALITES DE VALIDATION

1ère et 2ème sessions : participation aux travaux réalisés dans le cours et élaboration d'un écrit approfondissant les thématique(s) traitée(s) et/ou rendant compte des travaux réalisés pendant le cours.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie cours avec C. Le Roy

Charrier B., Le Roy C. (2017), "Médiations artistiques à l'école maternelle : des émotions à la pensée", *Les Cahiers pédagogiques*, n° 537, p. 64-66.

Torok M. (1959), "L'éveil du Moi dans la pédagogie non-directive de Germaine Tortel", in Rand N. (2002). *Maria*

Torok, une vie avec la psychanalyse. Inédits et introuvables présentés par Nicolas Rand. Paris, Aubier.

Tisseron S. (1984), "Le dessein du dessin : geste graphique et processus du deuil", in D. Anzieu et al., *Art et fantasme*, Seyssel, éd. Champ Vallon, pp. 91-105.

Bibliographie cours avec P. Laffitte

Vasquez A., Oury F. (1967), *Vers une pédagogie institutionnelle*, Paris, Maspero, « textes à l'appui » (rééd. Nîmes, Champ social Éditions).

Imbert F. et le GRPI (1996), *L'Inconscient dans la classe*, Paris, ESF.

Laffitte R. et AVPI (2005), *Essais de pédagogie institutionnelle. Faire de la classe un lieu d'accueil pour l'enfant et sa famille*, Nîmes, Champ social Éditions.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Pierre Johan LAFFITTE - Maître de conférences HDR en sciences du langage. Codirecteur du laboratoire Experice. Sémioticien, travaille autour des questions de sens (sciences humaines, psychanalyse, philosophie), en coopération avec les praticiens de différents champs (éducatif, psychiatrique, médical, social, artistique, juridique). Dans le champ pédagogique, travaille avec les écoles bilingues immersives et des groupes de pédagogie institutionnelle. Ancien élève de classes coopératives.

Caroline LE ROY - Maître de conférences en sciences de l'éducation. Membre de l'unité de recherche CIRCEFT Paris 8, équipe Cliniques de l'éducation et de la formation – approches psychanalytique, socio-clinique et institutionnelle (CLEF-apsi)

ADRESSES ELECTRONIQUES

pjlaffitte@almageste.net www.sensetpraxis.fr

caroline.le-roy@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Prendre contact par mail

C. UE Découverte des champs de pratiques

Dans les UE « Découverte des champs de pratiques » proposées en L2, les étudiants doivent choisir deux EC par semestre. Ce choix doit être fait parmi les EC proposés dans ces UE, et qui couvrent différents champs de pratiques déjà préfigurés en L1 dans les UE « Découverte ou approfondissement disciplinaire ».

Il existe 4 champs de pratiques (les descriptifs de ces champs de pratiques se trouvent aux pages suivantes).

- CP1 « Ecole et enseignement » p. 48
- CP2 « Education, action sociale et soin » p. 56
- CP3 « Intervention sociale, formation et éducation numérique » p. 61

- **Ecole et enseignement (CP1)**

Responsable

Cintia INDARRAMENDI

L'Ecole constitue l'un des principaux domaines de la recherche en Sciences de l'éducation. Elle est aussi un débouché professionnel très important pour les étudiants qui y suivent un cursus de licence.

Les EC du champ « Ecole et enseignement » témoignent de la diversité des approches actuellement mobilisées par les chercheurs et permettent une identification des enjeux contemporains de la scolarisation rapportés à la production socio-historique de l'institution scolaire. L'Ecole est un espace de socialisation et d'apprentissage pour l'enfant qui devient élève. Elle est aussi l'espace dans lequel des professionnels mettent en œuvre des pratiques elles-mêmes sans cesse remises en cause par les réalités changeantes des populations d'élèves comme des politiques éducatives qui se succèdent. Enjeu politique, l'Ecole est tout particulièrement en France une institution dont il est attendu qu'elle forme les nouvelles générations en réponse à des demandes sociales souvent contradictoires. C'est ainsi que s'il est attendu que soit réalisée une adaptation des jeunes au marché de l'emploi, qui lui-même évolue rapidement, il est également demandé que soit transmis un savoir non instrumental ayant une valeur en lui-même et l'esprit critique d'un citoyen libre de ses choix.

Ces tensions, voire ces contradictions, traversent des pratiques et des dispositifs d'enseignement dont les acteurs sont de moins en moins assurés de la pérennité. Quelles que soient ces transformations, des problématiques récurrentes continuent à mobiliser la recherche. Il en va ainsi des relations Ecole/famille, de la production des inégalités scolaires et des rapports de celles-ci avec les inégalités sociales. Le champ de pratiques « Ecole et enseignement » offre donc aux étudiants les outils pour élaborer leur propre réflexion sur les transformations en cours et pour comprendre les permanences du champ scolaire.

Outre la profession enseignante et ses nombreuses déclinaisons (maternelle, élémentaire, collège, lycées... enseignement spécialisé, documentation, direction d'école, conseil pédagogique, coordination de Réseau d'éducation prioritaire et autres missions « nouvelles »), le secteur professionnel scolaire et périscolaire est un vaste ensemble qui comprend aussi : les chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation-psychologues, psychologues scolaires, assistants d'éducation, animateurs périscolaires, travailleurs sociaux et médico-sociaux, agents techniques, comptables et administratifs... L'obtention de la licence de Sciences de l'éducation et les connaissances théoriques et réflexives auxquelles elle forme dans ce champ de pratique permettent en particulier de se préparer aux métiers de professeur des écoles et de conseiller principal d'éducation. Le parcours de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement est pensé dans cette perspective.

Ainsi, ce parcours inclut, dès la licence 1, et parallèlement aux EC assurés par les enseignants-chercheurs du département des Sciences de l'éducation, des enseignements dispensés en vue de préparer plus spécifiquement les étudiants à la suite de leur cursus, notamment dans le cadre des masters MEEF. Ces enseignements sont pris en charge par des enseignants de l'ESPE de Créteil. En outre, les étudiants devront réaliser en licence 2 et en licence 3 un stage d'observation dans un établissement scolaire ou une structure périscolaire, où le regard du stagiaire sera guidé par la problématique de l'un des enseignements du champ : la « note de stage » sera réalisée en lien avec cet EC. Tant par les contenus des EC que par cette logique pré-professionnalisante, ce parcours est donc pensé comme une sensibilisation au métier nécessaire avant l'entrée en formation d'enseignant.

Les EC de ce champ de pratiques interrogent les phénomènes scolaires à l'appui d'une diversité de problématiques qui sont en phase avec les recherches actuelles en Sciences de l'éducation : ils préparent donc aussi les étudiants à l'entrée en Master Recherche.

ENSEIGNER L'ÉDUCATION CIVIQUE ET L'HISTOIRE À L'ÉCOLE : ENJEUX ET FINALITES (2)

CP1 (3 ECTS)

NADA CHAAR

SEMESTRE 3

DESRIPTIF

L'école, en tant qu'institution publique, se donne pour objectif la transmission aux élèves, dès leur plus jeune âge, de principes et de valeurs civiques communes. Cette transmission s'appuie notamment sur la connaissance de l'espace national, de son inscription à différentes échelles dans un espace international, de son histoire et des principes politiques et juridiques qui organisent ses institutions.

Le professeur ne peut se contenter de connaître la géographie, l'histoire et l'organisation institutionnelle de la France. Il doit savoir identifier les grands débats et enjeux qui sous-tendent la construction et l'analyse des objets d'histoire, de géographie et d'éducation civique et leur enseignement.

L'objectif de ce cours est triple :

- Acquérir des notions de didactique (comment faire un cours d'histoire, de géographie ou d'éducation civique) ?
- Aider les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement à se constituer une culture générale.
- Apporter aux étudiants, quel que soit leur projet professionnel, des éléments de réflexion critique sur l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie sera fournie en accompagnement de chaque séance.

En attendant, les étudiants peuvent consulter la page Eduscol, « Enseignement moral et civique » (<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>) et les programmes d'histoire-géographie pour se faire une idée des thèmes abordés et des angles d'approche.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Nada Chaar. PRAG. Thèmes de recherches et d'enseignement : Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.

ADRESSE ELECTRONIQUE

nada.chaar@outlook.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

MARIE-NOELLE DABESTANI

SEMESTRE 3

DESRIPTIF

La scolarisation précoce des enfants est pensée par l'institution comme un moyen pour « prévenir les difficultés scolaires ». Elle devient même obligatoire dès l'âge de trois ans à cette rentrée. Pourtant, dès l'école maternelle, des inégalités risquent de se construire.

Ce cours vise à analyser des pratiques scolaires pour mieux comprendre ce qui peut faire difficulté aux apprentissages des élèves dès l'école maternelle. Il s'articule entre apports théoriques renvoyant à une bibliographie spécifique et études de situations d'enseignement- apprentissage à partir de différentes ressources (vidéos, verbatims, photographies, supports et productions d'élèves). Plusieurs domaines d'apprentissage sont abordés afin de connaître et d'interroger l'ordinaire des pratiques pédagogiques en maternelle, notamment la construction du nombre et du rapport au temps.

A partir de recherches d'approche sociologique, ce cours questionne ensuite le « métier d'élève » à l'école maternelle. Des variations de pratiques sont analysées de manière détaillée afin d'en interroger les différentes définitions.

MODALITES DE VALIDATION

Dossier et devoir sur table

BIBLIOGRAPHIE

Bautier E. (2006), *Apprendre à l'école, apprendre l'école. Des risques de construction d'inégalités dès la maternelle*, Chronique sociale, Paris.

Chamboredon J.-C. et Prévot J. (1973), "Le « métier d'enfant ». Définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle", *Revue française de pédagogie*, n°14.

Margolinas C. et Laparra M. (2011), "Des savoirs transparents dans le travail des professeurs à l'école primaire", in Rochex J.Y et Crinon J. (dir.), *La construction des inégalités scolaires. Au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

Zerbato-Poudou M.T. (2007), *Comment l'enfant devient élève : les apprentissages à l'école maternelle*, collection Petit Forum, avec R. Amigues, Retz.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Doctorante en sciences de l'éducation

ADRESSE ELECTRONIQUE

Marie-noelle.dabestani@etud.univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

LANGAGE ET INEGALITES D'APPRENTISSAGE A L'ECOLE

CP1 (3 ECTS)

THIERRY PAGNIER/CATHERINE DELARUE-BRETON

SEMESTRE 3

DESRIPTIF

Cet EC a pour visée de sensibiliser les étudiants à la question du rôle du langage, dans ses diverses modalités (lu, écrit, parlé), dans les apprentissages scolaires, et notamment au rôle du discours pédagogique et des interactions langagières en classe dans l'accroissement ou la réduction des inégalités.

Les cours comprennent des études de textes scientifiques, des analyses de corpus (séances de classe enregistrées et transcrites, support d'apprentissage).

MODALITES DE VALIDATION

SESSION 1 : Un écrit sur table + un écrit maison

SESSION 2 : un écrit sur table

BIBLIOGRAPHIE

Delarue-Breton C. (2017), "Activité dialogique à l'école : observations sur l'élaboration des significations au sein du dialogue scolaire", *Recherches en didactiques des langues et des cultures*, vol. 14, n° 2. [En ligne] : <http://rdlc.revues.org/1875>

Delarue-Breton C. (2012), "Dispositifs et logiques dispositives : perception des enjeux et inégalités scolaires", In M.-L. Elalouf, A. Robert, A. Belhadjin et M.-F. Bishop (dir.), *Les didactiques en question : état des lieux et perspectives pour la recherche et la formation*, Bruxelles, De Boeck, 120-130.

Pagnier T. (2011), « Quelle "langue de départ" avant la transmission scolaire de la "norme standard" ? La nomination des bruits, des odeurs, et des couleurs, Variétés, variations et formes du français », In O. Bertrand et I. Schaffner (dir), Editions de l'école polytechnique, p. 295-309.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Thierry Pagnier. Maître de conférences en sciences du langage, UPEC-ESPE, Laboratoire CIRCEFT (EA 4384)
Objets de recherches : normes et variation linguistiques et langagières (oral, écrit);description formelle du dialogue scolaire; étude des supports d'apprentissages scolaires et inégalités

Catherine Delarue Breton. Professeure des Universités en Sciences du langage, Université de Rouen Normandie, laboratoire Dylis (EA 7474), chercheure associée au laboratoire CIRCEFT-Escol (EA 4384).
Objets de recherche : description formelle du dialogue scolaire, appropriation des discours attendus, à l'oral et à l'écrit, en contexte scolaire et universitaire ; étude des supports d'apprentissages scolaires et inégalités.

ADRESSE ELECTRONIQUE

Thierry.pagnier@u-pec.fr

catherine.delarue-breton@univ-rouen.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

LE NOUVEL AGE SCOLAIRE : DISPOSITIFS SCOLAIRES ET METIER D'ENSEIGNANT

CP1 (3 ECTS)

ENSEIGNANTE A PRECISER ULTERIEUREMENT

SEMESTRE 4

DESCRIPTIF

Depuis presque trente ans, on assiste à une montée des dispositifs dans le monde de l'éducation. Des dispositifs « curriculaires », « d'inclusion », de « lutte contre les inégalités », etc., se présentent comme des palliatifs aux difficultés que présente l'école. D'un point de vue sociologique et critique, nous aborderons leurs usages, logiques et justifications. En les replaçant dans leur contexte historique et dans un cadre de gouvernance post-bureaucratique, nous apporterons des éléments de réflexion critique sur ce que certains dispositifs instaurent dans l'organisation scolaire et plus particulièrement, dans le métier d'enseignant. Les étudiants seront amenés à analyser un type de dispositif mis en place par l'action publique (ou par des acteurs associatifs) dans le terrain de l'école. Dans une visée pré-professionnalisante, des entretiens individuels auprès des acteurs de terrain pourront être sollicités pour compléter ce dossier. Il s'agit de développer chez les étudiants et futurs enseignants, un regard critique vis-à-vis de ce « nouvel âge scolaire ».

MODALITES DE VALIDATION

Présence au cours. Dossier + entretiens individuels avec un acteur du terrain.

BIBLIOGRAPHIE

BECQUET V. (2018), « Comprendre l'instrumentation des questions de citoyenneté dans les politiques d'éducation et de jeunesse : une typologie des dispositifs d'action publique », *Lien social et Politiques*, n° 80, p. 15–33.

BARRERE A. et MAIRESSE F. (dir.) (2015), *L'inclusion sociale. Les enjeux de la culture et de l'éducation*, Paris, L'Harmattan, coll. « Les cahiers de la médiation culturelle ».

RAYOU P. (2015), « Politiques et dispositifs scolaires », *In Sociologie de l'éducation*. Paris, Presses Universitaires de France, p. 33-58.

ROCHEX J.-Y. et CRINON J. (dir.) (2011), *La construction des inégalités scolaires. Au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

ADRESSE ELECTRONIQUE

PERMANENCE : SUR RENDEZ-VOUS PAR MAIL

FLORENCE ELOY

SEMESTRE 4

DESRIPTIF

Ce cours vise à interroger le rôle et la place croissante donnés aux pratiques culturelles en milieu scolaire. En effet, si l'École est devenue un des lieux centraux des politiques de « démocratisation culturelle » en direction des jeunes publics, celle-ci s'est également saisie des pratiques culturelles comme vecteur d'apprentissages scolaires, notamment dans une logique de « pédagogie du détour ».

Une première partie du cours s'attachera à présenter ces différentes évolutions, puis nous nous intéresserons dans un second temps aux représentations sous-jacentes à ces dernières : les discours d'exaltation des vertus pédagogiques, morales, thérapeutiques, etc., de l'art, mais aussi l'idée d'une ouverture de l'École sur des formes culturelles autres que celles traditionnellement au centre de la transmission scolaire, et notamment celles supposées familières des élèves. On s'appuiera, pour ce faire, sur des exemples précis de dispositifs ou d'enseignements artistiques et culturels en milieu scolaire.

MODALITES DE VALIDATION

Devoir sur table intermédiaire + dossier

BIBLIOGRAPHIE

BONNERY S. et RENARD F. (2013), « Des pratiques culturelles contre l'échec et le décrochage scolaires. Sociologie d'un détour », *Lien social et Politiques*, n° 70, 2013, p. 135-150.

ELOY F. (2014), « La sensibilité musicale saisie par la forme scolaire. L'éducation musicale au collège, de formalisme en formalisme », *Revue française de pédagogie*, n° 185, p. 21-34.

FAURE S. et GARCIA M.-C. (2003), « Les "braconnages" de la danse hip-hop dans les collèges de quartiers populaires », *Ville-Ecole-Intégration*, 2003, p. 244-257.

LEGON T. (2014), « Malentendus et désaccords sur le plaisir cinématographique. La réception de Lycéens et apprentis au cinéma par les jeunes rhônalpins », *Agora débats/jeunesses*, n°66.

LEMETRE C. (2007), « Le théâtre, une nouvelle discipline scolaire », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 4, p. 647- 653.

MOREL S. (2006), « Une classe de ZEP à l'Opéra de Paris. Les enjeux de l'action culturelle », *Réseaux*, vol. 3, n° 137, p. 173- 205.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8.

Mots-clés : culture scolaire, cultures juvéniles, pratiques enseignantes, inégalités face à l'école et la culture, éducation artistique et culturelle.

ADRESSE ELECTRONIQUE

florence.eloy@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

CLAIRE LEMETRE/ SEVERINE KAKPO

SEMESTRE 4

DESRIPTIF

Le groupe socio-professionnel des enseignants du premier degré a fait l'objet de nombreux travaux scientifiques. Destiné principalement à ceux qui envisagent de devenir professeur des écoles, cet EC a pour objectif de leur faire connaître ces travaux et de les amener à porter un regard sociologique sur leur futur métier. Notre questionnement portera sur les enseignants d'hier et d'aujourd'hui et s'appuiera sur les questions suivantes : qui sont les enseignants du premier degré ? Qu'est-ce qui les distingue des autres enseignants ? Dans quelles conditions exercent-ils ? Comment sont-ils perçus ? Comment eux-mêmes perçoivent-ils leur travail ? Après avoir cerné les contours de ce groupe professionnel, nous nous interrogerons plus particulièrement sur celles et ceux qui aspirent à exercer ce métier : comment s'est construit leur choix ? Quelles voies d'accès empruntent-ils ? Comment se préparent-ils à entrer dans le métier ?

Pour valider ce cours, les étudiants seront amenés à enquêter auprès d'étudiants inscrits dans le cadre du master MEEF de l'académie de Créteil. Ils auront à conduire et à analyser un entretien semi- directif. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une enquête collective qui sera guidée en cours et qui donnera aux étudiants l'occasion de s'initier à la recherche.

Attention : assiduité requise

MODALITES DE VALIDATION

1^{ère} session : Un dossier

2^e session : un dossier retravaillé à partir des remarques formulées par les enseignantes lors de la première correction

BIBLIOGRAPHIE

Broccolichi S., Joigneaux C. et Mierzejewski S. (dir.) (2017), *Le parcours du débutant. Enquêtes sur les premières années d'enseignement à l'école primaire*, Arras, Artois presses université.

Farges G. (2017), *Les mondes enseignants. Identité et clivages*, Paris, PUF, 2017.

Muel-Dreyfus F. (1983), *Le métier d'instituteur*, Paris, Minuit.

Périer P. (2014), *Professeurs débutants. Les épreuves de l'enseignement*, Paris, PUF.

Rayou P. et van Zanten A. (2004), *Enquête sur les nouveaux enseignants : changeront-ils l'école ?*, Paris, Bayard.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Séverine Kakpo. Maître de conférences en Sciences de l'éducation. Ses recherches portent sur la famille et l'école, les inégalités sociales de réussite scolaire, la division sociale du travail éducatif.

Claire Lemêtre. Maître de conférences en sciences de l'éducation. Ses recherches en sociologie de l'éducation portent sur les diplômes, les choix scolaires, l'enseignement supérieur et les pratiques artistiques en milieu scolaire.

ADRESSE ELECTRONIQUE

claire.lemetre@univ-paris8.fr

severinekakpo@gmail.com

PERMANENCE: Sur rendez-vous par mail

ECOLE ET EDUCATIONS. A L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE. DISCIPLINES SCOLAIRES.

CP1 (3 ECTS)

NADA CHAAR

SEMESTRE 4

DESCRIPTIF

Discipline des corps et des esprits, la discipline scolaire implique une vision de la société et de l'individu. Mais cette vision est plurielle et peut même faire l'objet de tensions et de malentendus ; d'une matière à l'autre, d'un type de pédagogie à l'autre, d'une pratique éducative ou enseignante à l'autre, d'une catégorie de travailleurs de l'école à l'autre.

Ce champ de pratiques prend la discipline de l'école comme prétexte pour interroger, sociologiquement et historiquement, la manière dont l'école éduque, ce à quoi elle éduque et la diversité des métiers et des pratiques de l'éducation en milieu scolaire.

MODALITES DE VALIDATION

Contrôle continu et examen.

Présence obligatoire.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie sera fournie en accompagnement de chaque séance.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Nada Chaar. PRAG. Thèmes de recherches et d'enseignement : Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.

ADRESSE ELECTRONIQUE

nada.chaar@outlook.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

- Éducation, action sociale et soin (CP2)

Responsable

ANTOINE RIVIERE

Ce champ de pratique propose aux étudiants, dont le projet professionnel est seulement esquissé ou qui, au contraire, sont d'ores et déjà des praticiens confirmés, de réfléchir aux métiers de l'éducation, de l'action sociale et du soin. L'objet de ces cours est de penser des pratiques professionnelles, de comprendre les cadres politiques et institutionnels dans lesquels elles s'inscrivent, mais aussi d'appréhender les processus historiques, politiques, économiques, culturels qui leur donnent sens.

Enseignement « classique » ou « spécialisé », adaptation et intégration scolaires, formation et insertion professionnelle des jeunes adultes, prévention de la délinquance juvénile, protection de l'enfance, soin et action éducative thérapeutique, médiation familiale ou culturelle : le vaste champ du travail socio-éducatif brasse des enjeux et des problématiques à la fois essentiels et extrêmement complexes. C'est cette complexité qui rend indispensable l'analyse des pratiques professionnelles qui s'y déploient et des discours qui y sont produits sur ses publics (enfants et adolescents « inéducables », « décrocheurs », « inemployables », familles « irrégulières », populations précaires, « marginales », « exclues », etc.).

Au-delà de l'étude des acteurs, des institutions et des publics, les cours de ce champ de pratique entendent aussi accompagner les étudiants dans la construction de leur posture professionnelle à partir de l'analyse de situations éducatives concrètes, tirées de leur propre expérience, de celle des enseignants, mais aussi de ce qui sera observé sur le terrain au cours du stage de préprofessionnalisation.

Deux types d'approches théoriques sont proposés dans ce champ de pratique : certains EC mettent l'accent sur l'approche clinique (psychanalytique, psychosociologique, socio-clinique), tandis que d'autres privilégient les outils de la sociologie et de l'histoire. Quelle que soit l'orientation choisie, les cours tentent tous d'adopter une démarche à la fois théorique et pratique qui a l'ambition d'éclairer le champ du travail socio-éducatif en étudiant tout à la fois les trajectoires singulières des usagers, l'attitude des professionnels et les structures sociales et institutionnelles.

LES INSTITUTEURS ET L'EDUCATION SPECIALISEE : POUR QUELLE INCLUSION ?

CP2 (3 ECTS)

VALENTIN DUCHEMIN

SEMESTRE 3

DESCRIPTIF

La loi du 11 février 2005 a posé le principe du droit à la scolarité pour tout jeune en situation de handicap, et ce dans l'établissement scolaire le plus proche de son domicile et si possible en milieu ordinaire. Ce texte relance la problématique des élèves qui seraient hors la loi scolaire du fait de leurs difficultés mais aussi celui de la formation de professionnels appelés à les prendre en charge. Nous nous pencherons en particulier sur le profil des professeurs des écoles, anciens instituteurs, et nous nous interrogerons sur leur rapport avec l'éducation dite spéciale ou spécialisée. Nous verrons ainsi que la mise en place d'une éducation spécialisée n'implique pas forcément la présence de celui qui incarnait par excellence l'éducateur : l'instituteur, mais peut au contraire faire émerger des professionnels, comme les éducateurs spécialisés, qui se définissent en opposition ouverte avec ce métier. Nous verrons ensuite que quand les instituteurs s'impliquent malgré tout dans le champ de l'éducation spécialisée cela ne veut pas dire forcément qu'ils deviennent à leur tour « spécialisés ». Nous analyserons enfin le paradoxe des politiques qui posent comme injonction une intégration puis une inclusion scolaire sans pour autant s'inquiéter d'un renforcement de la formation du personnel enseignant appelé à les accueillir dans leur classe.

MODALITES DE VALIDATION

Exercice collectif en archives et devoir sur table en fin de semestre.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHELEMY M. (1996), *Histoire de l'enseignement spécial en France 1790-1990*, Cergy-Pontoise, Editions Dialogues.

BURGUIERE E. et PLAISANCE E. (1978), « Enfants inadaptés ou écoles inadaptées », in *Encyclopédie l'Univers de la psychologie*, Tome V, la psychologie appliquée, Ed. Lidis.

CHATELANAT G. et PELGRIMS G. (2003), *Éducation et enseignement spécialisés : ruptures et intégrations*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.

GARDET M. (2015), *Histoire du mouvement des Pupilles de l'école publique, À la croisée du plein air et de l'enfance inadaptée, 1940-1974*, tome 2, Paris, Beauchesne.

HUGON M., GATEAUX J. et VIAL M. (1984), « Les enfants des classes de perfectionnement, (1907-1950) », CRESAS, *Intégration ou marginalisation? Aspects de l'éducation spécialisée*, Paris, INRP.

PARENT P. et GONNET C. (1965), *Les écoliers inadaptés*, Paris, PUF.

ROCA J. (1992), *De la ségrégation à l'intégration : l'éducation des enfants inadaptés de 1909 à 1975*, Vanves, CTNERHI.

VIAL M. (1990), *Les enfants anormaux à l'école : aux origines de l'éducation spécialisée 1882-1909*, Paris, A. Colin.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Valentin Duchemin, CPE, doctorant de l'axe HEDUC du laboratoire CIRCEFT

ADRESSE ELECTRONIQUE

valentinduchemin3@gmail.com

PERMANENCE : Sur rendez-vous

ANNE-CLÉMENCE SCHOM

SEMESTRE 3

DESRIPTIF

Dire que tous les enfants n'apprennent pas au même rythme semble être une banalité, mais comment l'école peut-elle accueillir et répondre à cette différence d'appropriation ? Chaque nouvel apprentissage amène l'enfant à une réélaboration de son rapport au(x) savoir(s) mais, d'où vient le désir de savoir ? Comment naît le désir d'apprendre ?

A partir des repères apportés par la psychanalyse, mettant au jour l'existence d'un « savoir inconscient », l'EC abordera principalement la question du désir de savoir en lien avec les « théories sexuelles infantiles » et la question du désir d'apprendre aux prises avec les injonctions scolaires et familiales à acquérir des connaissances instituées. Comment l'enfant s'approprie-t-il ou échoue-t-il à s'approprier les connaissances construites par autrui ? Qu'en est-il aussi de l'enfant dans son groupe classe et ses groupes d'appartenance, en quoi participent-ils de la construction de son rapport au(x) savoirs ? Ces questionnements théoriques seront articulés à des exemples issus de pratiques professionnelles, d'expériences pédagogiques et éducatives et de recherches dans le champ de l'éducation et de la psychologie clinique.

MODALITES DE VALIDATION

Première session : Assiduité et participation lors des cours. Exposés. Examen écrit de fin de semestre.

Deuxième session : Examen écrit.

BIBLIOGRAPHIE

Boimare S. (1999), *L'enfant et la peur d'apprendre*, Paris, Dunod.

Chebaux F. (dir.) (2001), *L'éducation au désir*, Paris, L'Harmattan.

Freud S. (1905), *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Flammarion.

Freud S. (1908), *Les théories sexuelles infantiles*, In *La vie sexuelle*, Paris, PUF.

Menès M. (2012), *L'enfant et le savoir : d'où vient le désir d'apprendre ?*, Paris, Seuil.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Psychologue clinicienne en Protection de l'enfance, docteure en psychologie clinique et psychopathologie.

Chargée de cours à l'université Paris Descartes.

Mes recherches proposent d'étudier et d'explorer ce qui persiste, survit de l'institution au quotidien dans les établissements et dispositifs de soin et du travail social.

ADRESSE ELECTRONIQUE

ac.schom@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

HISTOIRE DE L'ACTION SOCIALE ET ASSOCIATIVE D'AIDE AUX ETUDIANT.E.S (XIXE-XXE SIECLE)

CP2 (3 ECTS)

MARIE-ELISE HUNYADI

SEMESTRE 4

DESRIPTIF

Cet enseignement porte sur l'histoire de l'action sociale et associative d'aide aux étudiants et étudiantes aux XIXe et XXe siècle. Il retracera les initiatives portées par les mouvements philanthropiques et associatifs puis par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des étudiant.e.s. Ceci permettra de brosser un portrait des différentes œuvres facilitant leur logement, restauration, suivi médical, emploi, orientation, ou encore leur mobilité internationale. Une attention particulière sera accordée au poids de ces actions pour la promotion de l'accès des femmes à l'enseignement supérieur, qui s'effectue timidement au tournant du XXe siècle, s'affirme dans l'entre-deux-guerres, et s'accélère grandement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le cours interrogera également le rôle des étudiants eux-mêmes et de leurs associations et syndicats dans la création et la gestion de ces œuvres, ainsi que leurs revendications pour les voir évoluer au moment de la crise de mai 68. Il permettra ainsi d'appréhender la pluralité des enjeux socio-économiques auxquels sont confrontés les étudiant.e.s au cours de leurs études universitaires.

MODALITES DE VALIDATION

1^{ère} session : Présence aux cours, exposé oral au cours du semestre et devoir sur table en fin de semestre

2^{ème} session : devoir sur table

BIBLIOGRAPHIE

GRUEL L., GALLAND O. et HOUZEL G., (dir.) (2009), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

KENOVIAN D. et TRONCHET G. (dir.) (2013), *La Babel étudiante. La Cité internationale universitaire de Paris (1920-1950)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

MOULINIER P. (2002), *La naissance de l'étudiant moderne (XIXe siècle)*, Paris, Belin.

MOULINIER P. (2011), *Les étudiants étrangers à Paris au XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

TOURNES L. (2003), « Les élites françaises et l'américanisation : le réseau des boursiers de la Fondation Rockefeller (1917-1970) », *Relations Internationales*, n°116, 501-513.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

MARIE-ELISE HUNYADI est ATER en sciences de l'éducation. Ses recherches portent sur l'histoire de l'éducation des filles et des femmes, des mouvements internationaux féministes, de l'orientation professionnelle, du logement étudiant, et des migrations internationales étudiantes.

ADRESSE ELECTRONIQUE

Marie-Elise.Hunyadi@hotmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous

HISTOIRE DES ENFANTS PLACES, DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE A L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

CP2 (3 ECTS)

ANTOINE RIVIERE

SEMESTRE 4

DESRIPTIF

Cet enseignement porte sur l'histoire des enfants placés en France aux XIXe et XXe siècles, et s'attache tout particulièrement à l'histoire des pupilles de l'Assistance publique. Il propose, d'une part, de retracer les itinéraires familiaux et sociaux qui mènent ces enfants abandonnés, orphelins, errants, délinquants, jusqu'entre les mains des institutions de protection de l'enfance, et, d'autre part, de suivre ces petits assistés tout au long de leur jeunesse passée sous la tutelle d'administrations publiques ou d'œuvres privées. Les ambitions éducatives que l'Assistance publique de Paris, par exemple, nourrit à l'endroit de ses pupilles apparaissent ainsi élevées en matière de redressement moral et de régénération sociale, mais plus que modestes en matière d'instruction. Si cette grande administration d'assistance maternelle et infantile se montre si prompte à prendre en charge ces enfants, c'est qu'elle voit d'un bon œil leur rupture d'avec leur milieu familial qu'elle juge corrompu physiquement et moralement par l'alcoolisme, la tuberculose, le vice ou le crime, et qu'elle entend les régénérer en les plaçant à la campagne, loin des dérèglements et des maux de la société urbaine et industrielle, et en les vouant au travail de la terre

MODALITES DE VALIDATION

1ère session : Présence aux cours, exposé oral au cours du semestre et devoir sur table en fin de semestre.

2ème session : devoir sur table

BIBLIOGRAPHIE

BARDET J.-P., LUC J.-N., ROBIN I. et, ROLLET C. (dir.) (2002), *Lorsque l'enfant grandit. Entre dépendance et autonomie*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne.

FUCHS R. (1984), *Abandoned children : Foundlings and Child Welfare in Nineteenth-Century France*, Albany, State University of New York Press.

JABLONKA I. (2006), *Ni père ni mère. Histoire des enfants de l'Assistance publique (1874-1939)*, Paris, Le Seuil.

RIVIÈRE, A. (2009), « La quête des origines face à la loi du secret. Lettres d'enfants de l'Assistance publique (1900-1920) », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 11, PUR, pp. 77-96.

TÉTARD F. et DUMAS C. (2009), *Filles de justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Beauchesnes-ENPJJ.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Antoine Rivière est Maître de conférences ; ses recherches portent sur l'histoire de l'abandon d'enfants, de l'assistance à l'enfance, de la famille, des femmes, et des politiques sociales.

ADRESSE ELECTRONIQUE

antoine.riviere05@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

- **Intervention sociale, formation et éducation numérique (CP3)**

Responsable

Pascal NICOLAS LE STRAT

Ce champ concerne principalement les domaines professionnels de l'accompagnement, de l'intervention sociale, socioculturelle et numérique à destination des jeunes et des adultes, que ce soit dans le secteur public, privé ou associatif. Il prépare aux pratiques de l'éducation populaire, de l'animation et médiation socio-culturelle, du conseil en validation des acquis de l'expérience...

Les enseignements cherchent à développer des réflexions et des analyses sur l'éducation en lien avec l'expérience personnelle. Que fait-on de son expérience ? Comment la réfléchir, la communiquer et la verbaliser ? Quelles sont les pédagogies d'intervention dans ce type de situations visant à travailler l'expérience personnelle et collective ? La plupart des professionnels de l'éducation recueillent des histoires de vie pour en dégager des connaissances qui pourront être utiles aux personnes dans la réalisation de leur projet personnel et professionnel, l'obtention d'un diplôme ou d'une certification. Que font ces professionnels des expériences recueillies ? Quelles pédagogies mettent-ils en œuvre ?

Les situations d'apprentissage étudiées relèvent de la formation, de l'éducation permanente à tous les âges, de l'éducation tout au long de la vie. Ainsi s'articulent des formations reçues et travaillées à l'école et d'autres qui relèvent de l'autoformation, des apprentissages autodidactes, et des apprentissages informels. L'éducation populaire tente à tous les âges de la vie de développer l'éducation non formelle et informelle, qui se passe en dehors ou aux marges des institutions chargées de préparer directement à un diplôme. De ce point de vue, l'usage du numérique révolutionne toutes les formes d'apprentissage.

L'éducation numérique a pour objectif d'amener toute personne à comprendre et à utiliser les technologies numériques de manière critique et raisonnée, pour atteindre des objectifs personnels et professionnels, développer des connaissances, et participer à la vie en société. Ce processus complexe est influencé par différents facteurs, au centre desquels se trouve l'apprenant, son expérience, et son contexte. Le terme « technologie » ne se réduit pas ici aux supports matériels et logiciels; il inclut les usages, les méthodes et approches éducatives. Les enseignements proposent aussi une initiation aux problématiques de l'image (visuelle ou sonore), des arts et de l'esthétique, dans le contexte des médiations éducatives, culturelles ou artistiques.

La question des pédagogies et des logiques pédagogiques est inévitablement présente dès lors qu'une des missions est justement d'intervenir : où, comment, avec quelles finalités, avec quels moyens, avec quels outils ?

Ce champ prépare plus particulièrement au parcours « Éducation tout au long de la vie » du Master des Sciences de l'éducation.

ENFANTS, ADOLESCENTS ET PRATIQUE(S) DE SANTE

CP3 (3 ECTS)

LEOCADIE NGO MBOUS

SEMESTRE 3

DESRIPTIF

L'éducation à la santé est au cœur de l'éducation tout au long de la vie. Que ce soit en matière de prévention (primaire, secondaire, tertiaire ou quaternaire) ou encore en éducation thérapeutique, nous avons en permanence besoin d'être en bonne santé. Les enfants et les adolescents sont des publics cibles et sensibles pour une *éducation à la santé* autonome, responsable et émancipatrice. Les processus d'éducation peuvent commencer chez les enfants dès le bas âge sur des pathologies inhérentes à la vie en général, mais aussi et surtout à la vie scolaire ou en marge de l'école. Il s'agit davantage de promotion de la santé.

Le cours consiste, au-delà des fondamentaux, à apporter aux étudiants une méthodologie, des outils et un regard critique sur certains modèles *statiques*, *dynamiques* ou mêmes *intégrés* pour le changement de comportement chez les enfants et les adolescents, parce que les valeurs de la promotion de la santé restent le préalable de base à **construire** pour chaque population donnée avant toute projection dans la modification des déterminants sociaux en matière de santé

Les cours se feront sous forme d'ateliers le vendredi de 9h à 12h à partir d'un travail que je donnerai à faire aux étudiants en amont dans la semaine.

MODALITES DE VALIDATION

Un journal du cours, la participation et un travail à rendre ou sur table selon possibilités.

BIBLIOGRAPHIE

Ensemble de textes et auteurs donnés en cours

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Docteure en Sciences de l'éducation et enseignante contractuelle et membre de la Chaire UNESCO Educations&Santé. Mes recherches portent sur les problématiques d'éducation à la santé pour des publics jeunes et sensibles. Thématiques travaillées et en élaboration : Préventions santé, résistance à l'éducation à la santé, promotion de la santé et pédagogies critiques en matière de santé.

ADRESSE ELECTRONIQUE

mbousleo@outlook.fr

PERMANENCE

Salle Expérice ou salle de cours, sur rendez-vous

EDUCATION POPULAIRE POLITIQUE

CP3 (3 ECTS)

PASCAL NICOLAS-LE STRAT/REGIS GARCIA/ LEA LAVAL / MYRIAM CHEKLAB

SEMESTRE 4

DESRIPTIF

Le but de cet enseignement est de questionner collectivement la dimension plurielle de l'éducation populaire et politique à partir des différents endroits où nous nous situons : université, mouvements sociaux, centres sociaux et associations de proximité, terrains de recherche, lieux d'enseignements aux pédagogies alternatives, vie quotidienne...

Parler d'éducation populaire, c'est tantôt parler d'un ensemble de pratiques socioculturelles revendiquées comme telles, tantôt des pratiques des associations agréées par le ministère de la jeunesse et des sports, tantôt de "la dimension culturelle des mouvements sociaux" (Christian Maurel). Dans la continuation des travaux d'Alexia Morvan, le "politique" vient s'y accoler pour remettre au centre la relation de ce champ de pratiques éducatives aux mouvements sociaux et aux luttes pour l'égalité et la justice sociale. Ce vaste champ de pratiques et de concepts, difficile à cerner, sera l'occasion de réfléchir collectivement sur ce que nous entendons par éducation populaire et politique.

Ainsi, plutôt que de partir d'une définition a priori de l'éducation populaire politique, il s'agira de questionner ce terme à partir des lieux et des situations concrètes dans lesquels nous sommes tous et toutes impliqué.e.s. Qu'est-ce que populaire? Qu'est-ce qu'une éducation au politique ? Quelles pratiques apparaissent caractéristiques ? Quand est-ce que nous faisons de l'éducation populaire politique sans le savoir ?

MODALITES DE VALIDATION

La restitution d'une expérience (qu'elle soit d'intervention, d'apprentissage ou d'animation)

BIBLIOGRAPHIE

Ensemble de textes et auteurs donnés en cours

PROFIL DES ENSEIGNANT-ES

ÉQUIPE D'ENSEIGNANT-ES : Pascal NICOLAS-LE STRAT (professeur), Régis GARCIA (doctorant), Léa LAVAL et Myriam CHEKLAB (doctorantes, Collectif en devenir)

ADRESSE ELECTRONIQUE

pascal.nicolas-lestrat@orange.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

D. EC Transversaux

Les EC transversaux visent à favoriser la réussite des étudiants et constituent une aide à la professionnalisation (cf. p. 23-25 pour plus d'information sur ces EC).

○ UE de mineures externes

- **Responsable : Mej Hilbold**

Les étudiants de Sciences de l'éducation peuvent choisir une mineure interne (la Mineure interne Sciences de l'éducation composée par les EC des différents Champs de pratiques) ou bien une mineure externe à choisir notamment dans un de ces quatre départements :

- Sciences du Langage
- Histoire
- Psychologie
- Sociologie

Les étudiants doivent s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés.

Pour valider la mineure, il faut valider 24 ECTS :

- 12 ECTS en L2 (6 ECTS au semestre 3 et 6 ECTS au semestre 4)
- 12 ECTS en L3 (6 ECTS au semestre 5 et 6 ECTS au semestre 6)

EC DE LANGUE

UE9 -EC1

SEMESTRE 3

UE12-EC1

SEMESTRE 4

L'EC de langue est géré par le Centre de Langues. Les étudiants doivent se référer au site : <http://www.univ-paris8.fr/cdl>

Procédure d'inscription à l'EC de langue proposé par le CDL

Avant de procéder à leur inscription à un cours de langue, les étudiants passent un test de niveau.

Pour le test d'anglais, les étudiants complètent un formulaire en ligne dans l'ENT de Paris 8 afin d'obtenir un code de connexion au site internet Oxford English Testing.

Pour toutes les autres langues, le test de niveau s'effectue sur la plateforme Moodle.

Après avoir déterminé leur niveau, les étudiants se préinscrivent sur la plateforme Moodle une semaine avant le début des cours pour choisir leur groupe en fonction de leur niveau, des jours et horaires proposés. Cette pré-inscription permet d'obtenir des listes qui sont transmises aux enseignants dès le début des cours. L'absence au premier cours peut faire perdre le bénéfice de l'inscription au cours.

Les enseignants mettent à jours ces listes dans les semaines qui suivent, puis une fois les effectifs stabilisés (environ un mois après le début de cours), le secrétariat du CDL les récupère.

Les étudiants procèdent enfin à leur inscription pédagogique en ligne via l'interface IP-Web. Le CDL communique les périodes d'inscription aux composantes afin qu'elles avertissent leurs étudiants par courriel et par voie d'affichage.

Les tests d'anglais, d'allemand, d'arabe, d'italien, d'espagnol, de portugais et de russe du 1er semestre 2019/2020 débiteront à partir du **mercredi 4 septembre 2019** et se dérouleront sur Internet via la plateforme pédagogique Moodle de notre Université.

Deuxième semestre: dates des tests non communiqués, se renseigner en ligne.

PRE-INSCRIPTIONS AUX COURS DE LANGUES DU 1er SEMESTRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

Les pré-inscriptions aux cours du CDL (Centre de Langues) auront lieu sur Internet via la plateforme pédagogique Moodle <https://moodle.univ-paris8.fr> à partir du **09 septembre 2019**.

IMPORTANT : L'inscription définitive aux cours se fera, uniquement, auprès de l'enseignant(e), lors du premier cours sur présentation de votre résultat au test.

- ▶ Votre absence à ce moment vous fera perdre le bénéfice de votre préinscription.

Remarques

Si un étudiant passe le test de niveau de langue après la date limite de pré-inscription sur Moodle, il peut se présenter en cours pour voir s'il reste de la place. Si tel est le cas, l'enseignant actualise sa liste.

Si à l'issue du test de niveau des étudiants obtiennent un niveau C2, ils peuvent choisir des cours de langues parmi les enseignements disciplinaires. Dans ce cas, ils prennent directement contact avec le secrétariat du département de langue.

SECRETARIAT DU CDL

Bâtiment B1, bureau B204/205 Téléphone : 01 49 40 68 43 Mail : cdl@univ-paris8.fr

EC LIBRE

UE9 -EC1

SEMESTRE 3

UE12-EC1

SEMESTRE 4

Les étudiants peuvent choisir leur EC libre parmi l'ensemble des EC proposés dans leur niveau de formation.

Ex : les étudiants de L1 peuvent choisir un EC libre parmi l'offre des EC de L1.

L'EC libre peut être également choisi parmi :

- les EC proposés par d'autres formations (psychologie, sociologie, sciences du langage, etc.),
- l'ensemble des EC transversaux mutualisés de l'établissement: sport, accompagnement du handicap, méthodologie, etc.

Pour connaître l'offre des EC libres, l'étudiant doit se renseigner auprès des secrétariats des formations qui l'intéressent.

TUTEUR A CHOISIR

SEMESTRE 3

L'étudiant choisit un tuteur parmi les enseignants qui exercent dans les champs de pratiques (CP) au sein desquels l'étudiant a choisi ses EC. L'étudiant peut choisir son tuteur dans les cours de CP qu'il suit au premier semestre ou bien au second semestre. Même si le cours de CP retenu pour cet EC se déroule au premier semestre, le stage peut s'effectuer au premier ou au second semestre.

La note de stage répond à des critères bien précis. Il ne s'agit pas du récit d'un séjour mais d'une analyse appuyée sur des problématiques universitaires. Cette note de stage est réalisée en lien plus étroit avec l'un des EC suivis dans les UE 8 et 11 (découverte des Champs de pratiques 1 et 2) : c'est la problématique développée dans cet EC qui sert de cadre de questionnement, d'observation et d'analyse lors du stage et pour la réalisation de la note de stage.

Ce stage, d'une durée minimale de 20 heures effectives, fait l'objet d'une convention passée entre l'université et l'établissement d'accueil. Un document « fiche de missions stage » est à renseigner par les trois parties : l'étudiant, la structure d'accueil et le tuteur.

La note de stage compte de 5 à 8 pages au format universitaire.

Il s'agit pour l'étudiant de rendre compte des caractéristiques de l'établissement et des actions menées par les professionnels observés et d'apporter des éléments de réponse au questionnement élaboré dans le cadre de l'EC choisi.

CLAIRE LEMETRE ET SEVERINE KAKPO

SEMESTRE 4

DESRIPTIF

L'objectif du projet tuteuré est de permettre aux étudiants de mieux cerner les métiers et les formations professionnelles qu'ils ont déjà identifiés au cours de leur cursus mais également de découvrir d'autres orientations possibles, qui peuvent par la suite constituer des solutions de réorientation. Il est ainsi attendu des étudiants qu'ils mènent un projet personnalisé à partir de conférences et d'événements auxquels ils auront assistés au cours de l'année.

Les consignes précises de réalisation du dossier « projet tuteuré » font l'objet d'un échange avec le tuteur. Dans tous les cas, le dossier doit montrer ce que l'étudiant a appris et connaît des différentes orientations qu'il envisage. Le dossier doit ainsi s'appuyer sur les informations retenues au cours des différentes conférences et/ou autres manifestations suivies et permettre un retour réflexif de la part de l'étudiant. L'étudiant, en accord avec son tuteur, choisit d'assister à des conférences ou des rencontres, avec un minimum obligatoire de 9 heures.

Toutes les conférences auxquelles l'étudiant a assisté doivent être consignées sur la fiche de préprofessionnalisation « Projet tuteuré ».

L'étudiant doit ensuite réaliser un dossier où il s'agit de :

- présenter les conférences et/ou manifestations suivies : références précises, résumés, objectifs, démarches effectuées pour trouver ces manifestations, raisons du choix, etc.
- expliquer en quoi ces conférences lui ont permis d'éclairer ou non la ou les différente(s) orientation(s) envisagée(s) après la licence et de faire émerger éventuellement de nouvelles pistes d'orientation professionnelle et/ou universitaire,
- rendre compte du cheminement qu'il lui a permis d'envisager telle ou telle orientation.

Le dossier, d'une dizaine de pages environ (style Times new roman, police 12, interligne 1,5, marges 2 cm) doit comporter :

- un sommaire en début de document,
- une introduction,
- un développement structuré,
- une conclusion,
- une bibliographie,
- des annexes : les annexes comportent à minima les justificatifs de présence aux conférences et/ou autres manifestations suivies. L'étudiant peut y adjoindre tout autre document auquel il aurait fait référence dans son dossier.

E. Récapitulatif Licence 2

2019-2020



IMPORTANT

Ce récapitulatif n'est donné qu'à titre indicatif. Il est susceptible de modifications. A la réunion de rentrée un document actualisé vous sera remis.

Semestre 3

Cours	Enseignants
Approches disciplinaires	3 EC obligatoires
La sociologie de l'éducation et ses enquêtes : questionner les idées reçues	Florence ELOY (groupe 1)
	Enseignant préciser ultérieurement (groupe 2 et 3)
Histoire des éducations : enfance et adolescences « irrégulières » XIX ^{ème} -XX ^{ème} siècles	Mathias GARDET (groupe 1)
	Samuel BOUSSION (groupe 2)
	Amélie RABINE (groupe 3)
Méthodologie du travail universitaire en SDE	Christine CAILLE / Sandrine DEULCEUX/ Carmen SANCHEZ CARO (groupes 1, 2 et 3)
Découverte des Champs Pratiques	2 EC au choix dans 2 CP différents
CP1	
Enseigner l'éducation civique et l'histoire à l'école : enjeux et finalités (2)	Nada CHAAR
Les apprentissages de l'école maternelle	Marie-Noëlle DABESTANI
Langage et inégalités d'apprentissage à l'école	Thierry PAGNIER/Catherine DELARUE-BRETON
CP2	
Les instituteurs et l'éducation spécialisée : pour quelle inclusion ?	Valentin DUCHEMIN
L'enfant, le savoir et la connaissance	Anne-Clémence SCHOM
CP3	
Enfants, adolescents et pratique(s) de santé	Léocadie NGO MBOUS
Projet personnel et professionnel	2 EC obligatoires
EC libre / EC Langue	
Stage de découverte et note de stage	

Semestre 4

Cours	Enseignants
Approches disciplinaires	2 EC obligatoires
Anthropologie et philosophie de l'éducation : questions éthiques, familles, genres, cultures	Ilaria PIRONE / Faouzia BELHACHEMI (groupe 1)
	Enseignant à préciser ultérieurement / Nacira GUENIF (groupe 2)
	Enseignant à préciser ultérieurement (groupe 3)
Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : le sujet dans l'acte éducatif	Jean-Christophe COFFIN / Pierre Johan LAFITTE (groupe 1, 2 et 3)
Découverte des Champs Pratiques	2 EC au choix dans 2 CP différents
CP1	
Le nouvel âge scolaire : dispositifs scolaires et métier d'enseignant	Natalia PINO
Ecole et pratiques culturelles	Florence ELOY
Sociologie des professeurs des écoles	Claire LEMETRE / Séverine KAKPO
Ecole et éducations. A l'école de la République. Disciplines scolaires	Nada CHAAR
CP2	
Histoire de l'action sociale et associative d'aide aux étudiant.e.s (XIe-XXe siècle)	Marie-Elise HUNYADI
Histoire des enfants placés, de l'Assistance publique à l'Aide sociale à l'enfance	Antoine RIVIERE
CP3	
Education populaire politique	Pascal NICOLAS-LE STRAT / Régis GARCIA/ Léa LAVAL / Myriam CHEKLAB
Projet personnel et professionnel	2 EC Obligatoires
EC libre / EC Langue	
Projet tutoré et dossier tutoré	Claire LEMETRE / Séverine KAKPO

Calendrier des inscriptions pédagogiques 2018-2019 Enseignement	Composante/ Service en charge des IP	Procédure d'inscription	Inscription 1 ^{er} semestre	Inscription 2 ^{ème} semestre
EC disciplinaires	Composante	IP à distance ou en présentiel	Du 10/09/2019 Au 12/09/2019	A définir plus tard
EC de découverte	Composante d'accueil	IP en présentiel	A voir avec le département concerné	
EC « Compétence numériques »	BAPN	IP automatique avec IP EC disciplinaires		
Mineures internes et EC libre choisi dans la même discipline	Composante	IP à distance ou en présentiel		
Mineures externes (L2/L3) et EC libre externe	Composante d'accueil	IP en présentiel		
EC FLE (pour les étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle) (choisi comme EC libre, de découverte ou de langue)	Département COM/FLE	Pré-inscription au dpt COM/FLE (formulaire)	du 09/09/19 au 13/09/19	du 13/01/20 au 17/01/20
EC libre de sport	SUAPS	Pré-inscription sur l'ENT (du 09/09/2019 au 28/09/2019 & du 08/01/2020 au 31/01/2020) ensuite inscription pédagogique au bureau des sport directement.	Du 07/10/2019 Au 26/10/2019	Du 10/02/2020 Au 29/02/2020
IP en présentiel		A partir du 22/10/09	A partir du 18/02/19	
EC libre « Engagement étudiant »	MDE	Inscription auprès de la MDE (dossier)	Du 10/09/2019 Au 21/10/2019	Du 03/02/2020 Au 28/02/2020
IP en présentiel		Au fil de l'eau (dès l'acceptation du dossier)		
EC de langue (niveau A1 à C1) Attention: test préalable à l'inscription (04/09/2019)	CDL	sur Internet via la plateforme pédagogique Moodle https://moodle.univ-paris8.fr	A partir du 09 septembre 2019	
Inscription aux tests de langues obligatoire		A partir du 04 septembre 2019	https://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/actualites-du-cdl-informations	
EC FLE (hors cursus)	SERCI	Pré-inscription auprès du département COM/FLE	du 09/09/19 au 13/09/19	du 13/01/20 au 17/01/20
Projet tutoré (hors cursus)	Composante	Encadré par le SCUIO IP en présentiel		Principalement au 2 ^{ème} semestre

